

Assemblée des délégués du 18 au 20 juin 2017 à Berne

Rapport d'activité 2016

Proposition

L'Assemblée des délégués adopte le Rapport d'activité 2016.

Berne, le 5 avril 2017
Fédération des Églises protestantes de Suisse

| | |
|------------------|------------------------------|
| Le Conseil | |
| Le président | La directrice du Secrétariat |
| Gottfried Locher | Hella Hoppe |

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL | 5 |
| RÉSUMÉ EN FRANÇAIS | 7 |
| ZUSAMMENFASSUNG DEUTSCH | 10 |
| RIASSUNTO ITALIANO | 13 |
| CONSEIL ET SECRÉTARIAT | 16 |
| 1 Conseil | 16 |
| 2 Secrétariat | 17 |
| PROJETS | 17 |
| 1 L'enracinement protestant | 17 |
| 1.1 La FEPS célèbre les 500 ans de la Réforme | 17 |
| 1.1.1 De la phase de planification à la mise en œuvre | 17 |
| 1.1.2 Communication stratégique de la FEPS sur le 500 ^e anniversaire de la Réforme..... | 21 |
| 1.2 La Fédération des Églises fait connaître la foi chrétienne protestante | 22 |
| 1.2.1 Cycle de conférences « CREDO » | 22 |
| 1.2.2 Quatre cent cinquante ans de la Confession helvétique postérieure | 22 |
| 1.2.3 Institut de théologie et d'éthique ITE | 23 |
| 1.3 La FEPS s'engage pour la paix religieuse..... | 24 |
| 1.3.1 Conseil suisse des religions SCR | 24 |
| 1.3.2 Fédération suisse des communautés israélites FSCI | 25 |
| 1.3.3 Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP | 25 |
| 1.3.4 Rencontre des délégués pour les questions concernant l'islam | 25 |
| 1.3.5 IRAS COTIS : Semaine des religions et projet « Dialogue en Route » | 25 |
| 2 La communauté protestante | 26 |
| 2.1 La FEPS soutient les femmes et les hommes qui occupent une fonction dirigeante dans l'Église | 26 |
| 2.1.1 Aumônerie de l'armée | 26 |
| 2.1.2 Ministères pastoraux dans les cathédrales ou collégiales | 26 |
| 2.1.3 Mandat d'expertise pour l'Église protestante de Brème | 26 |
| 2.2 La FEPS achève la révision de sa constitution | 27 |
| 2.3 La FEPS est Église pour la Suisse | 28 |
| 2.3.1 Conférence des présidentes et présidents d'Église CPE | 28 |
| 2.3.2 Mise en œuvre de la motion Diaconie | 29 |
| 2.3.3 Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse | 30 |
| 2.3.4 Conférence Femmes et Conférence de diaconie | 31 |
| 2.3.5 Commission Église et tourisme | 31 |
| 2.3.6 Œuvres d'entraide EPER et PPP | 32 |
| 2.3.7 Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS (KMS) | 32 |
| 2.3.8 Présence sur place : participation à des rencontres et manifestations ecclésiales | 32 |
| 2.3.9 Fonds pour le travail des femmes | 33 |
| 2.3.10 Réunion des chancelières et chanceliers d'Église | 33 |
| 2.3.11 Commission pour les Églises suisses à l'étranger CESE | 33 |
| 2.3.12 Droits d'auteur | 34 |
| 3 L'inspiration protestante | 34 |
| 3.1 La FEPS encourage l'art d'annoncer l'Évangile | 34 |
| 3.2 La FEPS encourage la réflexion autour de la tradition liturgique réformée | 35 |
| 3.3 La FEPS s'exprime à l'occasion de fêtes religieuses | 35 |

| | | |
|----------------------|---|-----------|
| 3.4 | Activités générales de communication de la FEPS | 36 |
| 4 | L'œcuménisme protestant | 36 |
| 4.1 | La FEPS s'engage en faveur de l'unité des chrétiens en Suisse | 36 |
| 4.1.1 | Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH | 36 |
| 4.1.2 | Rencontres de délégations intraprotestantes | 37 |
| 4.1.3 | Conférence des évêques suisses CES | 37 |
| 4.1.4 | Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC | 38 |
| 4.1.5 | Églises de migrants | 38 |
| 4.1.6 | Commission « Nouveaux mouvements religieux » de la FEPS (NMR/FEPS) | 38 |
| 4.2 | La FEPS s'engage dans la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE | 38 |
| 4.3 | Les FEPS soutient l'œcuménisme au niveau mondial | 39 |
| 4.3.1 | Conseil œcuménique des Églises COE | 39 |
| 4.3.2 | Communion mondiale d'Églises réformées CMER | 40 |
| 4.3.3 | Conférence des Églises européennes CEC | 41 |
| 4.3.4 | Engagement pour les chrétiens menacés et persécutés | 41 |
| 4.3.5 | Relations bilatérales | 41 |
| 5 | La présence protestante | 42 |
| 5.1 | La FEPS influence les évolutions de la société | 42 |
| 5.1.1 | Coordination avec les autorités fédérales | 42 |
| 5.1.2 | Consultations et prises de position | 43 |
| 5.1.3 | Groupe de travail « Forum éducatif » | 43 |
| 5.2 | La FEPS aide chacun à prendre sa vie en main de manière responsable | 44 |
| 5.2.1 | Soins palliatifs et publication « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel » | 44 |
| 5.2.2 | Début de vie – fin de vie | 44 |
| 5.2.3 | Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE | 45 |
| 5.2.4 | Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain CENH | 45 |
| 5.3 | La FEPS défend le bon usage des biens terrestres | 46 |
| 5.3.1 | La réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) | 46 |
| 5.3.2 | Un Temps pour la Création 2016 et FEST | 46 |
| 6 | La vigilance protestante | 47 |
| 6.1 | La FEPS rappelle à l'État ses responsabilités | 47 |
| 6.1.1 | Victimes de mesures de coercition | 47 |
| 6.1.2 | Article sur les religions/sur les valeurs au niveau fédéral | 47 |
| 6.1.3 | Asile ecclésiastique | 47 |
| 6.2 | La FEPS fait entendre sa voix pour défendre les faibles | 48 |
| 6.2.1 | Journée internationale des droits humains et Dimanche des réfugiés | 48 |
| 6.2.2 | Fonds en faveur des droits humains | 48 |
| 6.2.3 | Commission fédérale contre le racisme CFR | 48 |
| 6.2.4 | Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT | 49 |
| 6.3 | La FEPS s'engage pour celles et ceux qui fuient la violence, la détresse et les persécutions | 49 |
| 6.3.1 | Migration | 49 |
| 6.3.2 | Commission fédérale pour les questions de migration CFM | 50 |
| 6.3.3 | L'aumônerie pour les requérants d'asile dans les centres fédéraux | 50 |
| 6.3.4 | Churches' Commission for Migrants in Europe CCME | 51 |
| 6.3.5 | Engagement dans le domaine de l'asile | 51 |
| ANNEXES | | 52 |
| 1 | Délégations du Conseil | 52 |
| 2 | Les publications de la FEPS | 54 |
| 2.1 | Appels, prises de position | 54 |

| | | |
|----------|---|-----------|
| 2.2 | Études, rapports, textes..... | 54 |
| 2.3 | Produits..... | 55 |
| 2.4 | Productions vidéo | 55 |
| 2.5 | Motions et postulats en cours d'examen | 55 |
| 2.5.1 | Motion relative au thème Famille – mariage – partenariat - sexualité dans une approche protestante | 55 |
| 2.5.2 | Motion demandant le respect de la Constitution et du droit international..... | 55 |
| 3 | Membres du Conseil ainsi que collaboratrices et collaborateurs du secrétariat. | 56 |
| 4 | Engagement dans des commissions fédérales | 57 |

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Au sein de la FEPS, deux grands projets ont jalonné l'année 2016 : les « Cinq cents ans de la Réforme » et la nouvelle constitution pour le protestantisme suisse. L'un et l'autre ont exigé beaucoup de ressources, de professionnalisme et d'engagement, mais il est réjouissant de constater que les résultats obtenus à ce jour sont à la hauteur des efforts fournis.

Le cinq centième anniversaire de la Réforme a connu un départ réussi avec des *cérémonies officielles nationales à Genève et à Zurich*. Il a en outre été possible d'obtenir de l'administration fédérale des finances (Swissmint) l'édition d'une *monnaie commémorative officielle pour les 500 ans de la Réforme*. L'*itinéraire européen des Cités de la Réforme*, partant de Genève, se poursuit à travers toute l'Europe. Un *pavillon suisse* a été créé en collaboration avec un bureau d'architecture renommé, Christ & Gantenbein, pour l'*Exposition mondiale de 2017 à Wittenberg (Allemagne)*. Cette année de commémoration a été l'occasion d'intensifier les contacts avec des *représentants des milieux politiques au niveau fédéral* et de renforcer l'intérêt pour l'Église protestante. Il faut notamment relever l'*engagement personnel du président de la Confédération, Johann Schneider-Ammann*, qui a favorisé l'intérêt du public pour la commémoration et donc aussi pour notre Église. Le cinq centième, loin d'être seulement fêté au niveau national, est relayé par les Églises cantonales, et il y a lieu de s'en réjouir tout particulièrement. Dans les paroisses et les Églises cantonales, un grand nombre de célébrations, de cultes, de cycles de conférences et de publications attestent que nous sommes une « Église à trois niveaux » et que nous fêtons ensemble, comme paroisses, comme Églises et comme fédération.

En 2016, un pas important a été franchi dans les travaux de révision de la constitution, comme prévu. Au printemps, sur la base des résultats des délibérations tenues dans la conférence des présidentes et présidents d'Église, le Conseil a examiné et approuvé le projet de nouvelle constitution. Durant la période de consultation, tout au long du deuxième semestre de l'année, des délégations de la FEPS sont allées à la rencontre de nombreux conseils synodaux et d'Église pour discuter de l'orientation future de la Fédération. Ces discussions ont fait apparaître une large adhésion au projet de constitution. Les positions exprimées par les Églises membres ont été résumées dans un volumineux rapport de consultation qui sert de base pour la suite du travail.

D'autres projets importants ont pu être menés à terme en 2016. Il y a lieu d'en mentionner deux ici : avec des partenaires des Églises membres, comme le voulait la « motion diaconie », nous avons simplifié les structures diaconales ; à partir du début 2017, le travail diaconal est centralisé au niveau national dans la *conférence « Diaconie Suisse »*. Nous avons également élaboré, avec des spécialistes de nos Églises membres, un *manuel* intitulé « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel », qui fournit des réponses théologiques et juridiques, à la fois de fond et concrètes, sur la manière d'observer le secret professionnel dans l'assistance spirituelle.

En plus de ces grands projets, la FEPS fournit un appui constant dans les tâches de longue durée, sur lesquelles le présent rapport donne des informations détaillées. Est mentionnée ici, à titre exemplaire, l'*accompagnement spirituel des demandeurs d'asile dans les centres fédéraux*, dont le financement est assuré par nos Églises, la FEPS ayant à nouveau veillé, en 2016, à ce que les charges soient équitablement réparties et les moyens judicieusement employés.

Les projets engagés n'ont pas tous connu le développement attendu. En 2016, nous n'avons pas réussi à regrouper au niveau national la communication de l'Église. La tâche est difficile, et il s'agit notamment de tenir compte des différences entre les régions linguistiques. La Suisse romande n'a pas les mêmes besoins que la Suisse alémanique, les voies et les organes de

décision sont différents. Il n'a pas encore été possible non plus de renforcer l'intégration verticale du travail de communication : qu'est-ce qui doit être communiqué et à quel niveau de notre Église ? Comment communiquons-nous entre paroisse, Église et FEPS ? D'une Église à l'autre, les besoins ne sont pas les mêmes, particulièrement entre les grandes et les petites Églises. Le protestantisme suisse ne dispose pas encore d'une structure qui lui permette de couvrir de manière adéquate les besoins actuels en matière de communication. Le Conseil a reconnu la nécessité d'agir et engagé des mesures en conséquence.

Unité dans la diversité : en 2016 aussi, nous avons mis ce principe en application, dans la mesure de nos moyens. Nous soutenons le travail de nos Églises dans de nombreux domaines et projets ; mais leurs compétences sont un enrichissement dont nous profitons pour nos propres tâches. Le Conseil et le secrétariat attachent une grande importance à la coordination avec les directions des Églises. Ensemble pour être plus efficaces : la consultation sur le projet de nouvelle constitution a montré que tel est notre but commun. Sur la voie de la consolidation du protestantisme suisse, 2016 a donc été une année importante. Au nom du Conseil de la FEPS, je vous souhaite de trouver dans la lecture de notre rapport annuel matière à réflexions stimulantes.

Gottfried Locher
Président du Conseil
Fédération des Églises protestantes de Suisse

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

1. Au cours de l'année écoulée, le Conseil s'est réuni en neuf séances ordinaires, une séance extraordinaire, et pour une retraite. L'Assemblée des délégués a élu deux nouveaux membres du Conseil : Ulrich Knoepfel, qui succède à Lini Sutter-Ambühl, et Sabine Brändlin, qui succède à Regula Kummer.
2. Les présidents et présidentes des Églises membres se sont réunis régulièrement en conférence (CPE) à l'invitation de la FEPS. Les entretiens ont porté sur des sujets importants comme la révision de la constitution, la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et le 500^e anniversaire de la Réforme.
3. En 2016, le projet de révision de la constitution de la FEPS a atteint le stade de la rédaction d'un premier texte, de sa mise en consultation et de la discussion avec les Églises membres. La conception des grandes lignes du contenu au cours de l'année 2015 a été suivie au début 2016 par la formulation concrète d'une première ébauche.
4. L'année 2016 a été décisive pour les « 500 ans de la Réforme ». Les projets adoptés par l'Assemblée des délégués en automne 2014 ont passé de la phase de planification à la phase de mise en œuvre. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en novembre à Genève, à l'occasion du lancement du « Parcours européen des cités de la Réforme ». Il a été possible de constituer un comité de patronage composé de nombreuses personnalités et présidé conjointement par Gottfried Locher, président du Conseil de la FEPS, et Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral. Une devise a été trouvée : « oser penser – pouvoir agir – aimer croire », et une campagne publique mise sur pied à l'échelle nationale. Les cinq cents ans de la Réforme ont été traités dans des numéros thématiques du bulletin.
5. La FEPS intervient en faveur des hommes et des femmes que la violence, la misère et les persécutions contraignent à prendre la fuite. Une tâche essentielle des Églises est l'aumônerie dans les centres fédéraux. C'est la FEPS qui dirige l'organisation de ce travail au niveau national. La FEPS a également intensifié sa participation au projet de dialogue sur la foi et la protection des réfugiés, mené de concert avec le bureau pour la Suisse et le Liechtenstein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
6. En 2016, dans le projet « Motion Diaconie », la mise en œuvre, commencée en 2015, s'est approchée de son terme, afin de permettre à la nouvelle conférence « Diaconie Suisse » de se mettre au travail dès le début 2017. La FEPS a également favorisé la communion des Églises au niveau suisse en poursuivant sa contribution au projet « Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse » et en organisant la Conférence Femmes et la Conférence de diaconie.
7. L'Assemblée des délégués a pris connaissance du rapport « Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse », qui prévoit des mesures pour approfondir les sept champs thématiques définis dans le rapport intermédiaire. Le Conseil a été chargé de formuler concrètement les objectifs et les modalités de mise en œuvre. Les délégués ont également demandé à être régulièrement informés du calendrier et de l'état du projet.
8. Dans le domaine de la liturgie, la FEPS fournit une contribution liturgique en lien avec les principes de la Réforme, soutient les travaux par-delà les régions linguistiques et encourage la vie culturelle. Un groupe de travail a élaboré une liturgie pour le Dimanche de la Réformation 2017. La commission de liturgie a fait le point sur les instances liturgiques en Suisse.

9. Deux projets parmi d'autres, menés en collaboration avec des Églises membres, ont favorisé la perception des spécificités protestantes de la foi chrétienne. Un cycle de conférences a été organisé à Berne sous le titre « *«Credo» ! Le Symbole des apôtres du point de vue réformé avec des accents œcuméniques* », et à Zurich, un symposium s'est tenu à l'occasion du 450^e anniversaire de la seconde Confession helvétique. En automne, l'Institut de théologie et d'éthique ITE a présenté sa première étude sur les défis actuels de la lecture du point de vue protestant. Avec une contribution consacrée au débat sur la mutation de la lecture à l'ère des bouleversements médiatiques, cette étude a été un apport enrichissant à l'ouverture des festivités pour les 500 ans de la Réforme.
10. La FEPS a témoigné activement de son attachement à l'unité des chrétiens en Suisse. Elle l'a fait par sa participation au sein de divers organes comme la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC et par des réunions de délégations intra-protestantes. Les rencontres régulières de la Conférence des évêques suisses CES et de la FEPS ont amené à des engagements mutuels plus forts.
11. La FEPS a soutenu la cause de la paix religieuse en Suisse par sa participation à plusieurs groupes de travail et commissions, et notamment par la présidence du Conseil suisse des religions SCR, qui a fêté en mai ses dix ans d'existence par un voyage dans un « train de la paix » à travers diverses villes de Suisse.
12. En 2016, le travail fourni par la FEPS au sein de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE a considérablement augmenté. Cela s'explique par la nomination de Gottfried Locher à la présidence de la CEPE, avec effet en janvier, et par les travaux préparatoires (en collaboration avec les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure) en vue de la troisième rencontre des Synodes d'Europe, qui se tiendra à Berne en mars 2017, et de l'assemblée générale de 2018 à Bâle.
13. La FEPS a contribué diversement à la consolidation de la communion œcuménique. Un groupe de travail a notamment pris position sur le document du Conseil œcuménique des Églises COE « *L'Église – vers une vision commune* ».
14. À l'invitation de la FEPS et de l'Église réformée du canton de Zurich, les membres européens de la Communion mondiale d'Églises réformées CMER ont tenu leur assemblée annuelle à Kappel. Les entretiens ont porté principalement sur la ratification de la « *Déclaration commune sur la justification par la foi* ». La FEPS fut aussi représenté à l'assemblée générale de la fédération sud-américaine de la CMER, l'AIPRAL, à São Paulo, et à la conférence qui a suivi sur le thème « *L'eau et le changement climatique* ».
15. La FEPS continue à se préoccuper des chrétiens menacés. Elle a régulièrement invité des spécialistes des Églises membres, des œuvres missionnaires et d'autres organisations protestantes à des réunions de discussion. La FEPS fut par ailleurs également représentée à la conférence du « *Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC* » à Beyrouth.
16. En raison des travaux préparatoires du 500^e de la Réforme, les relations bilatérales pour la mise en œuvre de la stratégie « *Œcuménisme international* » ont été moins régulières que d'habitude. La FEPS a néanmoins été présente à des conférences internationales au Japon et en Allemagne.
17. La FEPS représente les intérêts des Églises protestantes de Suisse auprès des autorités fédérales et entretient des relations personnelles régulières avec des personnalités

des milieux politiques. Dans le contexte du 500^e anniversaire de la Réforme, la composition du comité de patronage et la participation de deux conseillers fédéraux aux cérémonies de Genève et de Zurich ont permis d'intensifier les relations. Une rencontre a eu lieu avec le PDC dans le cadre des entretiens avec les présidents de partis.

18. En 2016 également, la FEPS a soutenu l'idée de responsabilité individuelle dans les décisions à prendre concernant la vie. Elle a fourni son expertise théologique sur des questions de bioéthique concernant le début et la fin de vie, notamment au sein de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE et pour une étude de TA-Swiss. Elle a en outre été représentée dans la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain CENH. Une étude a été publiée sur « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel », et la FEPS a intégré son groupe d'experts sur la question des soins palliatifs sous l'égide de Diaconie Suisse.
19. La FEPS a publié un document qui permet une meilleure prise de position sur la question de l'asile ecclésiastique. Ce document traite essentiellement des règles à suivre pour une décision prise au sein de la paroisse dans un esprit d'ouverture et de dialogue respectueux.
20. À la demande du Conseil synodal des Églises réformées de Berne-Jura-Soleure, la FEPS s'est penchée sur la 3^e réforme de l'imposition des entreprises et a préparé à l'intention des Églises membres un document présentant des considérations sur le projet du point de vue de l'éthique sociale et de l'équité.
21. La FEPS lutte pour la protection de l'environnement et de la nature. Cet engagement se concrétise notamment par sa participation au « Temps pour la Création », lancé de concert avec la Conférence des évêques suisses CES et l'Église catholique-chrétienne en Suisse.
22. Pour faire la lumière sur la responsabilité des réformés dans les placements forcés, la FEPS a organisé un colloque intitulé « Le rôle des Églises réformées dans les placements forcés d'enfants ».

ZUSAMMENFASSUNG DEUTSCH

1. Im Berichtsjahr traf sich der Rat zu neun ordentlichen und einer ausserordentlichen Sitzung sowie einer Retraite. Die Abgeordnetenversammlung hat zwei neue Ratsmitglieder gewählt: Ulrich Knoepfel als Nachfolger für Lini Sutter-Ambühl und Sabine Brändlin als Nachfolgerin für Regula Kummer.
2. Auf Einladung des Kirchenbundes trafen sich die Präsidien der Mitgliedkirchen regelmässig zur Konferenz der Kirchenpräsidien KKP. Es fanden Diskussionen über wichtige Themen wie die Verfassungsrevision, die Unternehmenssteuerreform III und das Reformationsjubiläum statt.
3. Das Projekt «Revision der Verfassung SEK» stand im Jahr 2016 im Zeichen der Erarbeitung des Verfassungsentwurfs sowie der Vernehmlassung in bzw. der Diskussion mit den Mitgliedkirchen. Während 2015 die inhaltliche Ausgestaltung der Verfassungsrevision in Grundzügen erarbeitet wurde, erfolgte zu Beginn des Jahres 2016 die konkrete Konzeption und Formulierung des Verfassungsentwurfs.
4. 2016 war für «500 Jahre Reformation» ein entscheidendes Jahr. Die im Herbst 2014 von der Abgeordnetenversammlung beschlossenen Projekte gingen von der Planung in die Umsetzungsphase über. Im November fand anlässlich der Eröffnung des Europäischen Stationenwegs der Reformationsstädte die Auftaktveranstaltung des Jubiläums in Genf statt. Es konnte ein Patronatskomitee unter dem Co-Präsidium von Ratspräsident Gottfried Locher und Bundesrat Johann Schneider-Ammann zusammengestellt werden. Der Slogan «quer denken – frei handeln – neu glauben» wurde kreiert und die nationale Öffentlichkeitskampagne aufgelegt. Das «bulletin» flankierte das Reformationsjubiläum mit entsprechenden Schwerpunktheften.
5. Der Kirchenbund engagiert sich für Menschen, die aus Gewalt, Not und Verfolgung flüchten. Zentrale operative Aufgabe der Kirchen ist die Seelsorge in den Bundeszentren, die der Kirchenbund auf nationaler Ebene leitet. Zudem intensivierte der Kirchenbund seine Arbeit an dem Projekt zum Dialog zu Glaube und Flüchtlingsschutz, das in gemeinsamer Trägerschaft mit dem UNHCR Büro für die Schweiz und Liechtenstein bearbeitet wird.
6. 2016 stand im Projekt «Motion Diakonie» der Abschluss der seit 2015 laufenden Umsetzungsarbeiten an, damit die neue Konferenz «Diakonie Schweiz» auf Anfang 2017 ihre Arbeit aufnehmen kann. Der Kirchenbund förderte die Kirchengemeinschaft auf gesamtschweizerischer Ebene zudem durch seine Weiterarbeit am Projekt «Bündelung kirchliche Kommunikation Schweiz» und die Durchführung der Frauen- und Diakoniekonferenzen.
7. Der Bericht «Bündelung kirchliche Kommunikation Schweiz» wurde von der Abgeordnetenversammlung zur Kenntnis genommen. Dieser sieht Massnahmen vor, um die sieben Kommunikationsfelder des Zwischenberichts zu vertiefen. Der Rat erhielt den Auftrag, die Ziele und Umsetzungsmodalitäten konkret zu formulieren. Ferner baten die Abgeordneten um regelmässige Informationen über den Zeitplan und das Voranschreiten des Projekts.
8. Die Liturgiearbeit des Kirchenbundes leistet einen liturgischen Beitrag zum Reformationsgedenken, unterstützt die Arbeit über die Sprachgrenzen hinaus und fördert das gottesdienstliche Leben. Eine Arbeitsgruppe erarbeitete eine Liturgie zum Reformationssonntag 2017. Die Liturgiekommission verschaffte sich einen Überblick über die liturgische Landschaft der Schweiz.

9. Der christliche Glaube in evangelischer Prägung wurde u. a. durch zwei Kooperationsprojekte mit Mitgliedkirchen gefördert. In Bern fand eine Ringvorlesung statt zum Thema «Credo!» Das Apostolikum in reformierter Perspektive mit ökumenischen Akzenten» und in Zürich eine Tagung zum 450. Jahrestag des Zweiten Helvetischen Bekenntnisses. Im Herbst legte das Institut für Theologie und Ethik ITE seine erste Studie zu aktuellen Herausforderungen des Lesens aus protestantischer Sicht vor. Die Studie bereicherte die Eröffnung des Reformationsjubiläums mit einem Beitrag zur aktuellen Diskussion über Veränderungen der Lesekultur in einer Zeit des Medienwandels.
10. Der Kirchenbund engagierte sich für christliche Einheit in der Schweiz in verschiedenen Gremien. Dazu gehört die Mitarbeit in der Arbeitsgemeinschaft Christlicher Kirchen in der Schweiz AGCK.CH und beim innerprotestantischen Delegationentreffen. Die regelmässigen Treffen der Delegationen von Schweizer Bischofskonferenz SBK und Kirchenbund haben 2016 erneut an Verbindlichkeit gewonnen.
11. In zahlreichen interreligiösen Arbeitsgruppen und Kommissionen setzte sich der Kirchenbund aktiv für die Sicherung des religiösen Friedens in der Schweiz ein. Dazu gehörte auch die Präsidentschaft des Schweizerischen Rates der Religionen SCR, der im Mai sein 10-Jahr-Jubiläum mit einem Friedenszug durch verschiedene Schweizer Städte feierte.
12. Im Jahr 2016 nahm die Arbeitsleistung des SEK im Rahmen der Gemeinschaft Evangelischer Kirchen in Europa GEKE markant zu. Grund dafür waren die Übernahme des geschäftsführenden Präsidiums durch Gottfried Locher im Januar, die Vorbereitung (zusammen mit den Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn) der dritten Begegnungstagung Europäischer Synodaler in Bern vom März 2017 und die Arbeit im Vorfeld der 2018 in Basel stattfindenden Vollversammlung.
13. Die weltweite Ökumene wurde vom Kirchenbund auf verschiedenen Ebenen gestärkt. So verfasste eine Arbeitsgruppe eine Stellungnahme zum Studientext «Die Kirche: Auf dem Weg zu einer gemeinsamen Vision» des Ökumenischen Rates der Kirchen ÖRK.
14. Auf Einladung des SEK und der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich hielten die europäischen Mitglieder der Weltgemeinschaft Reformierter Kirchen WGRK ihre Jahresversammlung in Kappel ab. Dort stand die Frage der Unterzeichnung der «Gemeinsamen Erklärung zur Rechtfertigungslehre» im Zentrum der Gespräche. Der Kirchenbund war auch an der Generalversammlung des südamerikanischen Verbands der WGRK, AIPRAL, in São Paulo und an der angeschlossenen Konferenz zum Thema «Das Wasser und der Klimawandel» vertreten.
15. Der Einsatz für bedrohte Christen beschäftigte den Kirchenbund weiterhin in hohem Masse. Er lud in regelmässigen Abständen Fachleute der Mitgliedkirchen, Missionsorganisationen und weiterer evangelischer Organisationen zu Austauschsitzungen ein. Zudem war der Kirchenbund an einer Konferenz der Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC in Beirut vertreten.
16. Die bilateralen Beziehungen in Umsetzung der Strategie Ökumene international waren aufgrund der Vorbereitungen für das Reformationsjubiläum weniger regelmässig als gewohnt. Präsenz wurde jedoch an internationalen Konferenzen in Japan und Deutschland gezeigt.
17. Der Kirchenbund vertritt die Anliegen der evangelischen Kirchen auf gesamtschweizerischer Ebene gegenüber den Bundesbehörden und pflegt und vertieft die persönlichen Beziehungen zu Exponenten aus der Politik. Im Zusammenhang mit dem Reformationsjubiläum waren 2016 die Zusammensetzung des Patronatskomitees und die Teilnahme

von zwei Bundesräten bei den Auftaktveranstaltungen in Genf und Zürich wichtige Ergebnisse. Im Rahmen der Parteiengespräche auf präsidialer Ebene hat ein Treffen mit der CVP stattgefunden.

18. Der Kirchenbund hat auch 2016 die eigenverantwortliche Gestaltung des Lebens unterstützt. Theologische Fachkompetenz wurde zu bioethischen Fragen am Lebensanfang und Lebensende insbesondere in der Nationalen Ethikkommission im Bereich der Humanmedizin NEK sowie in einer TA-Swiss-Studie eingebracht. Der Kirchenbund war zudem in der Eidgenössischen Ethikkommission für die Biotechnologie im Ausserhumanbereich EKAH vertreten. Die Studie «Dem Anvertrauten Sorge tragen. Das Berufsgeheimnis in der Seelsorge» wurde publiziert und die Fachgruppe SEK Palliative Care unter dem Dach von Diakonie Schweiz aufgegleist.
19. Der Kirchenbund veröffentlichte eine Entscheidungshilfe zur Diskussion um Kirchenasyl. In ihr rückt er die Frage ins Zentrum, woran sich eine Entscheidung über die Gewährung von Kirchenasyl in einem offenen und respektvollen Dialog der Gemeinde orientieren kann.
20. Auf Anfrage des Synodalarats der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn hat sich der Kirchenbund eingehend mit der Unternehmenssteuerreform III befasst und ein Thesenpapier zu sozialem und gerechtigkeitsrechtlichen Aspekten zuhanden seiner Mitgliedkirchen vorgelegt.
21. Der Kirchenbund engagiert sich für den Schutz von Umwelt und Natur. Dazu gehört seine Mitarbeit in der Schöpfungszeit, zu der er gemeinsam mit der Schweizer Bischofskonferenz SBK und der Christkatholischen Kirche der Schweiz jährlich aufruft.
22. Zur Erörterung der Frage nach der reformierten Beteiligung an der Fremdplatzierungspraxis führte der Kirchenbund eine Tagung mit dem Titel «Die Rolle der reformierten Kirchen in der damaligen Heim- und Verdingkinderpraxis» durch.

RIASSUNTO ITALIANO

1. Nel corso dell'anno preso in considerazione nel rapporto, il Consiglio ha tenuto nove riunioni ordinarie, una seduta straordinaria e una seduta di chiusura. L'assemblea dei delegati ha eletto due nuovi membri del Consiglio: Ulrich Knoepfel sostituisce Lini Sutter-Ambühl e Sabine Brändlin sostituisce Regula Kummer.
2. Su invito della Federazione, i direttivi delle chiese membro della FCES si sono riuniti con regolarità nella Conferenza dei presidi ecclesiastici CPE. In occasione delle riunioni sono state discusse ad esempio la revisione della costituzione della FCES, la Riforma III dell'imposizione delle imprese e il Giubileo della Riforma protestante.
3. Nel corso del 2016, la «Revisione della costituzione della FCES» ha affrontato le tappe della formulazione di un progetto di costituzione, della procedura di consultazione e della discussione con le chiese membro della Federazione. Mentre nel 2015 erano stati elaborati, nelle loro linee principali, i contenuti della revisione della costituzione, all'inizio del 2016 è stato concretamente redatto e formulato un progetto di costituzione.
4. Il 2016 è stato, per il progetto «500 anni di Riforma protestante», un anno decisivo. I progetti approvati nell'autunno del 2014 dall'assemblea dei delegati sono passati dalla fase di pianificazione a quella di realizzazione. A novembre, a Ginevra, nell'ambito dell'apertura del Tour europeo delle città della Riforma, si è svolta l'inaugurazione del Giubileo. Il comitato patrocinatore dell'iniziativa è presieduto congiuntamente dal presidente del Consiglio della FCES Gottfried Locher e dal consigliere federale Johann Schneider-Ammann. È stato creato lo slogan «riflessione libera – azione concreta – fede gioiosa» ed è stata avviata la relativa campagna nazionale d'informazione. Il «bulletin» accompagna il Giubileo dedicando al tema dei numeri speciali.
5. La Federazione delle chiese evangeliche si impegna a favore di persone che fuggono dalla violenza, dal pericolo e dalla persecuzione. Il principale compito operativo delle chiese è costituito dalla cura d'anime nei centri federali. Tale compito è coordinato a livello nazionale dalla FCES. La Federazione ha inoltre dato il proprio contributo al progetto per un dialogo sulla fede e la protezione dei rifugiati, elaborato in collaborazione con l'ufficio svizzero dell'UNHCR.
6. Il progetto «Mozione Diaconia» prevedeva di raggiungere il proprio obiettivo entro la fine del 2016, in modo tale da permettere alla nuova conferenza «Diaconia Svizzera» di iniziare il proprio lavoro all'inizio del 2017. La Federazione ha inoltre promosso l'avvicinamento delle chiese a livello nazionale tramite il progetto «Concentrare e integrare la comunicazione ecclesiastica in Svizzera» e ha sostenuto lo svolgimento della conferenza delle donne e della diaconia.
7. Il rapporto «Concentrare e integrare la comunicazione ecclesiastica in Svizzera» è stato ricevuto dall'assemblea dei delegati FCES. Il rapporto prevede un ulteriore approfondimento dei sette ambiti della comunicazione individuati finora. Il Consiglio della FCES è stato incaricato di formulare in modo preciso gli obiettivi e le modalità di applicazione. I delegati hanno chiesto di essere informati con regolarità sulla tempistica e gli sviluppi del progetto.
8. L'attività svolta dalla Federazione nel campo della liturgia costituisce un apporto, dal punto di vista liturgico, alla commemorazione della Riforma protestante. Tale attività sostiene il lavoro al di là delle barriere linguistiche e promuove la vita culturale delle chiese. Un gruppo di lavoro ha elaborato una liturgia per la domenica della Riforma 2017. La Commissione liturgia ha potuto acquisire una visione d'insieme del panorama liturgico svizzero.

9. La fede cristiana, nella sua variante evangelica, è stata al centro di due progetti realizzati in cooperazione con alcune chiese membro della FCES. A Berna è stato organizzato un ciclo di conferenze dal titolo «*«Credo»! La confessione di fede apostolica in prospettiva riformata e con accenti ecumenici*». A Zurigo è stata invece organizzata una giornata di studi in occasione del 450.esimo anniversario della Seconda Confessione di fede Elvetica. In autunno, l'Istituto per la Teologia e l'Etica ITE ha pubblicato il suo primo studio sulle sfide attuali poste dalla lettura in una prospettiva protestante. Lo studio ha arricchito l'inaugurazione del Giubileo della Riforma contribuendo all'attuale discussione sulla trasformazione della cultura della lettura in un'epoca di profondi cambiamenti degli strumenti di comunicazione di massa.
10. La Federazione delle chiese evangeliche si è impegnata, a diversi livelli, a favore dell'unità cristiana in Svizzera. La FCES collabora con la Comunità di lavoro delle chiese cristiane in Svizzera CLCCS e ha partecipato a incontri tra delegazioni protestanti. Gli incontri regolari tra delegazioni della Conferenza dei vescovi svizzeri CVS e della Federazione hanno portato, nel 2016, a un ulteriore approfondimento dei legami tra le due istituzioni.
11. La Federazione si è impegnata attivamente, in seno a diversi gruppi di lavoro interreligiosi e commissioni, a favore del mantenimento della pace religiosa in Svizzera. In questo contesto si pone anche l'assunzione della presidenza del Consiglio svizzero delle religioni CSR, il quale ha celebrato, nel mese di maggio, con un «*treno della pace*» che ha attraversato la Svizzera da est a ovest, il decimo anniversario della sua fondazione.
12. Nel 2016 la FCES ha notevolmente aumentato il volume del proprio lavoro nell'ambito della Comunione delle chiese protestanti in Europa CCPE. A gennaio Gottfried Locher ha assunto la presidenza della CCPE, successivamente sono iniziati i lavori di preparazione (in collaborazione con la chiesa riformata di Berna-Soletta-Giura) della terza Giornata europea dei sinodali che si svolgerà a Berna nel marzo del 2017 e infine sono cominciati i lavori in vista dell'assemblea generale della CCPE che si terrà nel 2018 a Basilea.
13. La FCES ha contribuito in vari modi al rafforzamento dell'ecumene mondiale. Un apposito gruppo di lavoro ha elaborato una presa di posizione in merito al documento «*La chiesa: in cammino verso una visione comune*» prodotto dal Consiglio ecumenico delle Chiese CEC.
14. Su invito della FCES e della Chiesa evangelica riformata cantonale di Zurigo, i membri europei della Comunione mondiale delle chiese riformate CMCR hanno tenuto la loro assemblea annuale a Kappel. Al centro dei dibattiti, la questione della firma della «*Dichiarazione comune sulla dottrina della giustificazione per fede*». La Federazione ha partecipato anche all'assemblea generale del ramo sudamericano della CMCR, l'AIPRAL, a São Paulo e alla successiva conferenza dedicata al tema «*L'acqua e il cambiamento climatico*».
15. L'impegno a favore dei cristiani perseguitati ha continuato a occupare intensamente la Federazione delle chiese evangeliche. La FCES ha organizzato a più riprese degli incontri di informazione con esperti delle chiese membro, delle organizzazioni missionarie e di altri organismi evangelici. La FCES ha pure partecipato a una conferenza della Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC a Beirut.
16. I rapporti bilaterali volti all'applicazione della Strategia ecumenica internazionale sono stati, a motivo dei preparativi in vista del Giubileo della Riforma, meno regolari rispetto al passato. La FCES ha tuttavia partecipato a conferenze internazionali in Giappone e in Germania.

17. La Federazione rappresenta gli interessi delle chiese evangeliche, a livello nazionale, di fronte alle autorità federali e cura e approfondisce i contatti personali con diversi esponenti politici. Risultati importanti sono stati raggiunti, in tal senso, nel 2016, con l'adesione di un consigliere federale al comitato patrocinatore del Giubileo e con la presenza di due consiglieri federali in occasione delle cerimonie inaugurali a Ginevra e a Zurigo. Nel quadro dei colloqui del presidente con esponenti dei partiti c'è stato un incontro con il Partito Popolare Democratico.
18. Anche nel corso del 2016, la Federazione ha sostenuto iniziative volte a promuovere l'assunzione di scelte responsabili. La FCES ha messo a disposizione le proprie competenze teologiche in occasione dei dibattiti bioetici relativi alle fasi iniziali e terminali della vita condotti in seno alla Commissione nazionale d'etica per la medicina umana CNE e nel quadro di uno studio TA-Swiss. La Federazione ha inoltre inviato un proprio rappresentante nella Commissione federale d'etica per la biotecnologia nel settore non umano CENU. La FCES ha pubblicato lo studio «Trattare con riguardo ciò che ci è stato affidato. Il segreto professionale nella cura d'anime» mentre il gruppo di esperti FCES Palliative Care è stato integrato nella struttura di Diaconia Svizzera.
19. La FCES ha pubblicato un documento d'aiuto alla decisione sulla questione dell'asilo ecclesiastico. La domanda centrale è quella relativa ai criteri in base ai quali operare una scelta riguardante l'asilo ecclesiastico nel quadro di un dialogo aperto e rispettoso all'interno di una comunità.
20. Su richiesta del consiglio sinodale della Chiesa evangelica riformata di Berna-Soletta-Giura, la Federazione si è occupata della Riforma III dell'imposizione delle imprese pubblicando un documento, destinato alle chiese membro della FCES, contenente delle tesi relative ad aspetti etico-sociali e agli aspetti teorici della giustizia sociale.
21. La Federazione si impegna a favore della protezione dell'ambiente e della natura. Fa parte di questo impegno la partecipazione alla campagna «Tempo del creato» che sostiene annualmente insieme alla Conferenza dei vescovi svizzeri CVS e alla Chiesa cristiana cattolica in Svizzera.
22. Per chiarire il ruolo delle chiese riformate nel quadro della politica di collocamenti coatti, la Federazione ha organizzato un convegno di studi dal titolo «Il ruolo delle chiese riformate nella prassi dei collocamenti coatti».

CONSEIL ET SECRÉTARIAT

1 Conseil

Au cours de l'année écoulée, le Conseil s'est réuni en neuf séances ordinaires, une séance extraordinaire et pour une retraite. Les séances ont eu lieu comme d'habitude au secrétariat à Berne, Sulgenauweg. La retraite s'est déroulée au château de Bossey à Bogis-Bossey.

Cinq membres du Conseil se sont répartis les nombreuses tâches et obligations de représentation. Lini-Sutter a démissionné du Conseil à fin 2016, après six années intenses au service de la FEPS, dont deux comme vice-présidente. Regula Kummer s'est retirée du Conseil en septembre 2016 pour cause de maladie. L'Assemblée des délégués (AD) a nommé deux nouveaux membres du Conseil : Ulrich Knoepfel, élu à l'AD d'été pour succéder à Lini Sutter-Ambühl et Sabine Brändlin, élue à l'assemblée d'automne pour succéder à Regula Kummer. Le Conseil aura ainsi de nouveau son plein effectif à partir de 2017.

Au cours de l'année écoulée, comme durant l'année précédente, le Conseil a notamment traité les trois dossiers « Révision de la constitution de la FEPS », « Cinq cents ans de la Réforme » et « Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse ».

Après les dernières discussions dans le cadre de la Conférence des présidentes et présidents d'Église (CPE), le Conseil a réexaminé le projet de nouvelle constitution dans le détail, puis engagé une consultation auprès des Églises membres jusqu'à la fin de l'année. Selon le calendrier de travail, il est prévu de soumettre le projet pour une première lecture à l'Assemblée des délégués en automne 2017.

Pour le projet « Cinq cents ans de la Réforme », l'accent a été mis sur le renforcement de la communication stratégique et sur l'exposition mondiale sur la Réforme à Wittenberg. Le renforcement de la communication s'est fait à la demande de l'Assemblée des délégués. Il a consisté à créer un poste à 80% de durée limitée, à partir du début 2016, et à recourir aux services d'une agence de conseil.

Pour le projet « Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse », le Conseil a recherché la collaboration avec le directeur des « Reformierte Medien ». Étant donné que le dossier ne peut pas encore être considéré comme clos, l'Assemblée des délégués, en automne, a approuvé un rapport transitoire et a chargé le Conseil de l'informer périodiquement de l'état du projet relatif à la communication de l'Église.

Après la publication de la première étude de l'Institut de théologie et d'éthique (ITE), « *Sola lectura ? – Enjeux actuels de la lecture dans une perspective protestante* », le Conseil a examiné deux propositions pour de nouveaux thèmes. Compte tenu de la motion présentée à l'Assemblée des délégués, en été, par l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall, il a choisi le thème « Mariage et partenariat ».

Durant l'année 2016, le Conseil a également examiné le nouveau règlement sur le mode de répartition des contributions, élaboré par le groupe de travail ad hoc et adopté par les délégués à l'AD d'été. Dans le même contexte, le Conseil s'est penché sur la manière de résoudre le problème des arriérés de contributions de l'Église protestante de Genève.

Le Conseil a présenté en automne à l'AD une proposition pour l'affectation future du Fonds pour les Églises suisses à l'étranger.

Des premiers entretiens ont eu lieu concernant un éventuel rapprochement de l'association Solidarité Protestante Suisse avec la FEPS.

Autres questions traitées par le Conseil : « Réforme de l'imposition des entreprises III » et « Asile ecclésiastique ».

Le président du Conseil a assumé la plupart des tâches de représentation du Conseil. Les autres membres du Conseil ont cependant aussi été délégués à de nombreuses manifestations. La liste des délégations figure en annexe.

2 Secrétariat

Le Conseil a nommé Hella Hoppe directrice du secrétariat avec effet au 1^{er} juin 2016. Elle occupait déjà ce poste par intérim depuis mi-février 2016, après le départ de Philippe Woodtli. Le directeur adjoint est Serge Fornerod. Bettina Beer-Aebi est responsable générale du projet « 500 ans de la Réforme ».

Au 31 décembre 2016, le secrétariat comptait 35 collaboratrices et collaborateurs pour 25,1 équivalents plein temps, y compris le président, engagé à plein temps.

En 2016, le secrétariat a engagé trois personnes, dont deux en vertu d'un contrat de durée limitée pour des tâches en rapport avec le 500^e de la Réforme. Durant l'année, deux personnes ont quitté le service de la FEPS.

Six collaboratrices ou collaborateurs ont fêté un jubilé, notamment dix ans de service pour Thomas Flügge, Martin Hirzel, Simon Röthlisberger, Otto Schäfer et Eva Wernly et quinze ans pour Beatrice Bienz.

PROJETS

1 L'enracinement protestant

1.1 La FEPS célèbre les 500 ans de la Réforme

1.1.1 De la phase de planification à la mise en œuvre

L'année 2016 a été cruciale pour les « Cinq cents ans de la Réforme ». Les projets décidés par l'Assemblée des délégués en automne 2014 ont tous passé de la phase de planification à celle de la mise en œuvre. Les festivités ont été officiellement inaugurées en novembre.

Bases thématiques

En 2016, le Conseil a pris connaissance de deux documents de base sur les cinq cents ans de la Réforme : « Messages théologiques de la FEPS pour les 500 ans de la Réforme » et « Messages culturels et historiques centraux de la FEPS concernant l'impact de la Réforme ». Ces documents ont été établis en collaboration avec le comité du 500^e et d'autres spécialistes. Ils peuvent être consultés sur le site www.ref-500.ch.

Compilation de l'histoire de la Réforme

En Suisse, la Réforme représente, contrairement à son extension géographique, une phase historique extrêmement diversifiée. C'est ce que montre en détail le livre publié en automne 2016 par Amy Nelson Burnett et Emidio Campi, en anglais, sous le titre « *A Companion to the Swiss Reformation* ». La FEPS a décidé de rendre l'ouvrage également accessible au public

de langue allemande. Avec des contributions de spécialistes internationaux, il présente le dernier état de la recherche sur l'histoire de la Réforme en Suisse et explique ses conséquences et ses prolongements actuels. Ce projet ambitieux sera achevé et publié dans le courant de l'année du 500^e.

Comité « 500 ans de la Réforme »

En 2016, le comité du 500^e de la Réforme s'est réuni en quatre séances ordinaires et une séance extraordinaire. Il a principalement traité des questions de fond et donné à la direction du projet son avis sur les décisions à prendre. Le comité a ainsi encore renforcé son rôle de « caisse de résonance » et de trait d'union avec les Églises membres.

Comité de patronage

Avec l'appui d'une agence privée, il a été possible de réunir d'éminentes personnalités pour former un comité de patronage « 500 ans de la Réforme ». Sous la présidence conjointe de Gottfried Locher, président du Conseil, et de Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral, le comité de patronage regroupe tous les présidents de partis, d'autres parlementaires et des personnalités des milieux culturels, scientifiques et économiques. Le comité de patronage est garant de la qualité du programme en même temps qu'il témoigne de l'ouverture et de l'intérêt de ces milieux pour le Jubilé de la Réforme.

Cérémonie d'ouverture à Genève

Le 3 novembre 2016, à l'occasion du départ du « Parcours européen des cités de la Réforme » (cités ayant reçu le label de la CEPE), a eu lieu à Genève la cérémonie d'ouverture des festivités. La conférence de presse, tenue au Musée international de la Réforme devant une assistance nombreuse, a été suivie par la cérémonie officielle sur la plaine de Plainpalais, sous un soleil rayonnant. À la tribune des orateurs se sont succédé Gottfried Locher, Guillaume Barazzone, maire de Genève, François Longchamp, président du Conseil d'État, et Alain Berset, conseiller fédéral, qui tous ont souligné l'importance de la Réforme pour la Suisse. L'événement a été relaté de manière positive dans la presse.

La cérémonie avait été organisée conjointement par la FEPS, l'Église protestante de Genève, le Musée international de la Réforme et le Conseil œcuménique des Églises. Pour les aspects médiatiques, la FEPS a pu s'appuyer sur l'agence furrerhugi.

Étapes suisses du « Parcours européen des cités de la Réforme »

Après son étape genevoise, le « camion à histoires » s'est arrêté dans quatre endroits de Suisse. À Lausanne, les 5 et 6 novembre 2016, l'étape a été aussi l'occasion d'un culte télévisé retransmis en direct dans 50 paroisses de Suisse romande. À Neuchâtel, les 8 et 9 novembre, l'étape était agrémentée d'un riche programme. À Bâle, les 11 et 12 novembre, un débat a été organisé à la cathédrale sur le thème « *Ad fontes* – Retour aux sources ». Au lieu qui vit naître Zwingli, Wildhaus, les 21 et 22 décembre, il a été justement question de naissance. En 2017, le camion s'arrêtera à Berne, Zurich et Coire. L'application « R-City-Guide » propose une découverte de toutes ces villes suisses de la Réforme.

Débat public « Thèses sur les 500 ans de la Réforme »

Depuis l'automne 2014, la brochure « 40 thèmes pour cheminer » suscite des discussions, et des thèses ont été formulées par les Églises membres. À la fin juin 2016, quinze Églises membres ont présenté leurs thèses à la FEPS. En parallèle, des paroisses et des groupements ecclésiaux ont déposé des thèses sur la plateforme en ligne du site « ref-500.ch ».

Les propositions énoncées par les Églises membres ont été intégrées dans le débat public tenu le 7 novembre 2016 à Berne, dans le cadre de l'Assemblée des délégués, en automne. Pour animer les débats, trois théologiens avaient été invités : Laurent Schlumberger, président

de l'Église protestante unie de France, Christina Aus der Au, présidente du Deutscher Evangelischer Kirchentag 2017 à Berlin, Esther Schläpfer, pasteure à la collégiale de Berne, et trois personnalités des milieux politiques, culturels et économiques : Guy Morin, président du Conseil d'État de Bâle-Ville, Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture, Rudolf Wehrli, président du conseil d'administration de Clariant.

Le « processus des thèses » se poursuit au sein de la FEPS. Il aboutira en 2017 à la formulation de « tweets » transportant un bref message de foi.

État des autres projets

- Programme de rencontres « La Suisse après 500 ans de Réforme » : les incertitudes provoquées par l'annonce de la fermeture du Polit-Forum du Käfigturm ont perturbé la planification du projet. La situation a été tirée au clair, de sorte qu'il sera possible d'organiser trois rencontres thématiques ouvertes à un public intéressé au cours du printemps 2017 (27 février, 15 mars et 27 mars) dans le cadre du Polit-Forum du Käfigturm. Ce programme est proposé conjointement avec l'ambassade d'Allemagne en Suisse.
- Réunion des Synodes protestants d'Europe : du 10 au 12 mars 2017 aura lieu à Berne, sur l'invitation des Églises réformées de Berne-Jura-Soleure, la réunion des délégués des synodes de toutes les Églises membres de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE. Cette réunion a pour but d'approfondir la collaboration européenne entre synodes protestants. Elle aura pour thème « Être protestant dans la Maison des religions ». La question du positionnement de la foi chrétienne par rapport aux autres religions est tout autant d'actualité que celle de l'approfondissement de la communion entre les Églises protestantes d'Europe et la manière de la rendre plus visible.
- Célébration œcuménique : la FEPS se joint à la Conférence des évêques suisses CES et à l'association « Retour au Ranft » pour organiser une journée œcuménique de commémoration et de célébration, le 1^{er} avril 2017 à Zoug. Cette célébration sera placée sous la devise « Ensemble vers le milieu », exprimant ainsi un lien authentique, puisqu'en 2017, « 600 ans de Nicolas de Flue » et « 500 ans de la Réforme » seront fêtés en une seule grande cérémonie œcuménique nationale, et non séparément. Les deux traditions s'y rencontreront dans un esprit de réconciliation et d'unité. Les Églises réformée et catholique du canton de Zoug participent aussi à la préparation de cette célébration, qui fera venir des invités officiels de haut rang, aura une audience nationale et sera enrichie d'un programme annexe. La liturgie sera publiée en 2017 pour qu'elle puisse être reprise pour des célébrations religieuses œcuméniques dans toute la Suisse.
- Pièce de théâtre sur le thème des « 500 ans de la Réforme » : « *L'Espulsione – Die Vertreibung* », avec pour sous-titre « Une œuvre dramatique sur l'exil de la communauté réformée de Locarno en 1555 ». L'œuvre est produite par l'association tessinoise « Associazione R500 ». Le texte est de Paul Steinmann, la mise en scène de Remo Sangiorgio. La première aura lieu le 21 avril 2017 à Locarno, puis une tournée suivra jusqu'au mois de juin.
- Exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg : du 20 mai au 10 septembre 2017, la FEPS tiendra un pavillon à l'exposition de Wittenberg. La conception artistique en a été décidée conjointement par la FEPS et la Conférence des évêques suisses CES. La Conférence centrale catholique romaine de Suisse RKZ participe à la réalisation par le versement d'un montant de 70 000 francs. La présence à Wittenberg est un soutien à l'œcuménisme en Suisse et va dans le sens de la stratégie internationale de la FEPS. Le pavillon et la scénographie sont l'œuvre des architectes Christ & Gantenbein de Bâle. Juri Steiner et Gabriel de Montmollin sont les concepteurs des quatre espaces intérieurs. L'accent est mis sur la Réforme à Zurich. Le 20 mai 2017, Christine Schraner Burgener, ambassadrice de Suisse en Allemagne, inaugurera le pavillon en présence d'une délégation du Conseil et de la présidence de la CES.

- Pour marquer l'ouverture de l'Assemblée des délégués d'été, un culte festif national aura lieu durant l'après-midi du dimanche 18 juin 2017, dans la collégiale de Berne et à ses alentours. Les invités seront d'abord les délégués des synodes des Églises membres. Il y aura aussi des invités de l'étranger : Margot Kässmann, ambassadrice de l'Église protestante en Allemagne EKD pour le 500^e de la Réforme, le cardinal Kurt Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, Olav Fykse Tveit, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises COE, Jerry Pillay, président de la Communion mondiale d'Églises réformées CMER, Justin Welby, archevêque de Cantorbéry.
- Célébrations régionales du Dimanche de la Réformation 2017 : les Églises membres de la FEPS ont été invitées à organiser un culte central le 5 novembre (dimanche de la Réformation), dans leur territoire. Diverses Églises ont déjà planifié ce culte. La FEPS a chargé un groupe de travail formé de représentants des Églises membres d'élaborer une liturgie, dans le cadre de la commission de liturgie (voir 3.2, Liturgie). Cette dernière sera disponible à l'intention des Églises membres en mars 2017.
- Festival de la jeunesse protestante : du 3 au 5 novembre aura lieu à Genève le festival de la jeunesse protestante. L'association « Festival de la jeunesse protestante 2017 », responsable de cette rencontre, comprend 17 Églises membres de la FEPS et 14 autres organisations protestantes. Le comité de l'association a approuvé le projet détaillé au printemps 2016. Le comité collabore étroitement avec les deux responsables du projet : Markus Giger, chargé de la communication et de l'administration, et Peter Bruderer, coordinateur des responsables opérationnels des cinq sous-projets. Depuis l'été 2016, le festival a aussi un nom : ReformAction, et un site Internet (<http://reformaction.ch>), par lequel les participants peuvent s'inscrire.
- « Le 500^e anniversaire de la Réforme pour les autres », un projet des œuvres d'entraide : le comité « 500 ans de la Réforme » a sélectionné diverses propositions présentées par l'EPER, PPP, mission 21 et DM-échange et mission, pour lesquelles il est particulièrement indiqué de procéder à des collectes lors des festivités en lien avec le jubilé. L'application R-500-Photo offre depuis novembre 2015 la possibilité de prendre des photos à travers un pochoir en forme de R et de les offrir. L'application a été chargée quatre cents fois, et quelque 2600 images ont été offertes.

« Cinq cents ans de la Réforme » et équilibre des genres

Conformément à la décision prise par l'Assemblée des délégués en été 2014, le thème « La Réforme et les femmes » a été pris en compte dans les travaux préparatoires, et les organisateurs veillent à ce que les deux sexes soient équitablement représentés. Ils veillent également à un équilibre des genres dans les images et les textes : dans la composition du comité de patronage, par exemple, lors de la cérémonie d'ouverture à Zurich pour la Suisse alémanique, lors des rencontres du Polit-Forum, dans le choix des photos pour la presse ou lors du débat public durant l'Assemblée des délégués, en automne 2016. Il est vrai qu'il est parfois difficile de garantir une représentation équitable quand tous les orateurs, de par leur fonction, sont des hommes, comme cela a été le cas dans la cérémonie d'ouverture à Genève. La Conférence Femmes du 9 mai 2017 sera consacrée à la question « Les femmes et la Réforme ». Dans la phase préparatoire, la recherche d'une étroite collaboration avec la direction du projet « 500 ans de la Réforme » a eu pour but d'intégrer plus largement le thème des femmes et d'attirer davantage l'attention des médias sur la Conférence Femmes. Le bulletin 2017/1 a pour thème principal « La Réforme et les femmes ».

1.1.2 Communication stratégique de la FEPS sur le 500^e anniversaire de la Réforme

En mars 2016, le slogan des cinq cents ans de la Réforme a été choisi : « oser penser – pouvoir agir – aimer croire », sous la direction de la FEPS et en collaboration avec le groupe de Wislikofen. Ce slogan est devenu le message de la campagne nationale de communication prévue en 2017. La majorité des Églises membres soutiendront la campagne entre la mi-octobre et la mi-novembre 2017 jusqu'au niveau paroissial, et elles participeront même à son financement. La FEPS est responsable de la création, de la mise en œuvre, de la logistique et de l'information. Les coûts de production et de diffusion sont à la charge des Églises membres.

En décembre 2016, le groupe de Wislikofen a approuvé le programme de la campagne d'affichage du 23 octobre au 6 novembre 2017, tant pour le fond que pour la conception graphique, et l'a présenté en même temps aux responsables de la communication de toutes les Églises membres et au Conseil de la FEPS. Les Églises peuvent informer la FEPS jusqu'à la fin février 2017 de quelle manière elles veulent s'associer à la campagne, par un affichage ou la distribution de matériel. Suivant le vœu de quelques Églises membres, il est aussi prévu d'organiser le 31 octobre 2017 une action de distribution d'un gadget dans des gares du pays. La FEPS soutient cette partie de la campagne par des propositions, par la production de matériel publicitaire et par la diffusion de l'information. Pour des raisons de personnel et de ressources, ce sont les Églises membres qui se chargeront de l'organisation et de la distribution sur place.

La communication stratégique a été axée sur les festivités d'ouverture des cinq cents ans de la Réforme le 3 novembre 2016 à Genève, en présence du conseiller fédéral Alain Berset. Ce coup d'envoi a été célébré avec de nombreuses personnalités ecclésiastiques et politiques de Suisse et de l'étranger, et cela d'autant plus que la cérémonie d'ouverture à Genève coïncidait avec le départ du « camion à histoires » pour un itinéraire reliant 67 cités de la Réforme dans 19 pays.

En 2016, les préparatifs de la cérémonie d'ouverture du 5 janvier 2017 à Zurich se sont terminés. La partie officielle, avec la participation du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, de l'Église réformée du canton de Zurich et de personnalités politiques zurichoises, a été enrichie d'une installation lumineuse de l'artiste Gerry Hofstetter, « Schattenwurf Zwingli ». Les deux événements ont connu un grand écho dans la presse et suscité une augmentation de 64 pour cent des accès mesurables au site Internet ref-500.ch. La FEPS en a profité pour compléter sa liste de médias avec les rédacteurs du domaine de la culture.

Le programme figurant sur le site ref-500.ch a la fonction de plateforme électronique nationale où il est possible de communiquer les événements organisés à l'échelle locale. Ce site Internet a été remanié dans la perspective de la cérémonie d'ouverture, de manière à être à la fois plus tourné vers les médias et plus facile d'emploi. Il est mis à jour en permanence et son existence est communiquée par divers canaux médiatiques. Pour le rendre plus animé, la FEPS y fait figurer des vidéos des principaux événements, qu'elle a elle-même produites ou reprises d'autres producteurs. La boutique en ligne propose des articles cadeaux et des publications. Elle ne sert pas seulement au public intéressé, mais aussi aux paroisses, qui ont ainsi la possibilité de commander du matériel pour les événements qu'elles organisent.

La FEPS a créé une boutique montée principalement dans les manifestations officielles afin de signaler sa présence également par des publications et des articles publicitaires. Cette boutique s'inscrit dans les activités de marketing intégré.

Une application gratuite pour iOS et Android a été créée à l'occasion du 500^e de la Réforme. Elle offre une découverte électronique des cités de la Réforme en Suisse. Des visites guidées par GPS conduisent aux lieux importants de dix villes suisses, avec des explications sous forme de textes, d'images et de son. L'application contient encore un calendrier national des

commémorations. La première version comprend les villes de Bâle, Berne, Coire, Genève, Ilanz, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall, Wildhaus et Zurich. Schaffhouse devrait suivre en 2017.

En 2017, les activités de communication pour les cinq cents ans de la Réforme porteront principalement sur les manifestations publiques, en particulier la Journée œcuménique nationale de commémoration et de célébration à Zoug, la Conférence Femmes à Berne, l'exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg, le festival de jeunesse à Genève. Les responsables de la communication s'efforceront d'insérer des articles dans des journaux à grande diffusion afin d'élever le niveau de connaissance et la notoriété surtout auprès des personnes qui ont pris leurs distances avec l'Église.

1.2 La Fédération des Églises fait connaître la foi chrétienne protestante

1.2.1 Cycle de conférences « CREDO »

Au semestre de printemps s'est tenu pour la quatrième fois un cycle de conférences à la faculté de théologie de l'Université de Berne, fruit d'une collaboration entre la chaire de théologie systématique et de philosophie de la religion, les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure et la FEPS. Il était placé sous le thème, passionnant du point de vue protestant, mais aussi objet de divergences : « «Credo» ! Le Symbole des apôtres du point de vue réformé avec des accents œcuméniques ». Au cours de treize conférences, des spécialistes suisses et étrangers ont disséqué le Symbole des apôtres ligne par ligne. Le cœur de la réflexion n'était pas seulement la question de la signification actuelle, pour l'Église et pour la théologie, de cette confession de foi de l'Église ancienne, mais aussi celle de la manière dont il convient d'aborder le credo d'un point de vue spécifiquement réformé deux bons siècles après le début de la querelle sur le Symbole des apôtres en Suisse. Les discussions qui se tiennent actuellement au sein de l'Église confirment non seulement l'urgence d'une réflexion nouvelle et d'une réévaluation des événements et des décisions de l'époque, mais confirment aussi que la question du rapport des réformés aux textes des confessions de foi et aux traditions de l'Église reste explosive. Les conférences ont été suivies par un public attentif et dont, comme les années précédentes, la composition présentait une hétérogénéité réjouissante. Le cycle a aussi permis d'établir, d'approfondir et de maintenir les échanges entre les conférenciers invités, venus de Berne, d'ailleurs en Suisse et d'Allemagne. Cette collaboration entre l'Université, l'Église cantonale et la FEPS a quelque chose d'unique qui en fait une réalisation pionnière. Les textes des conférences seront publiés par le « Theologischer Verlag » à Zurich, dans la collection « reformiert ! ».

1.2.2 Quatre cent cinquante ans de la Confession helvétique postérieure

Suivant une longue tradition, un symposium s'est tenu en octobre à l'initiative de la FEPS et en collaboration avec la faculté de théologie de l'Université de Zurich (Pr Christiane Tietz) et l'Église réformée du canton de Zurich, à l'occasion du 450^e anniversaire de la Confession helvétique postérieure. Le titre de la rencontre était : « «... appelés à cette Réforme durable». 450^e anniversaire de la Confession helvétique postérieure ». Durant deux jours, des spécialistes suisses et étrangers se sont réunis en un lieu historique, l'ancienne maison du diaconat (Helferei), pour débattre de l'histoire, de l'actualité et des perspectives de cette importante confession de foi rédigée par Heinrich Bullinger. En raison du faible écho auprès du public, le symposium a pris la forme d'une discussion très instructive entre spécialistes, dans une atmosphère collégiale et constructive. Le programme comprenait aussi une conférence publique, le soir, donnée par le professeur Bruce Gordon (Yale, New Haven). Cette rencontre a montré une nouvelle fois la richesse et la valeur durable de la tradition réformée et réformatrice de la

Suisse. Elle a rappelé également qu'il est important de se remémorer ses propres trésors théologiques et ecclésiologiques et de les mettre en valeur. Les contributions à cette journée seront publiées par le « Theologischer Verlag » TVZ.

1.2.3 Institut de théologie et d'éthique ITE

Au terme d'un processus d'élaboration qui a duré deux ans, l'ITE a présenté en novembre 2016 sa première étude intitulée : « *Sola lectura ?* – Enjeux actuels de la lecture dans une perspective protestante ».

Cette étude a apporté un enrichissement à l'ouverture des festivités du 500^e anniversaire de la Réforme en contribuant au débat actuel sur la mutation de la lecture en une époque de bouleversement médiatique. Y a-t-il dans la lecture des médias électroniques un potentiel d'inspiration protestante, comparable au lien qui unissait jadis la Réforme et l'imprimerie ? L'ITE défend un point de vue encourageant : le christianisme n'est pas une religion du livre, mais une religion de la lecture qui peut s'accommoder de divers médias. La révolution médiatique fait aussi partie de l'histoire de la foi, et cela depuis toujours, même au sein du canon biblique. Avec les médias sociaux, le « sacerdoce universel de tous les lecteurs » prend une dimension nouvelle. De nos jours aussi, la lecture, et précisément celle d'un « grand texte » comme la Bible, crée des ressources inépuisables pour le renouvellement de la conception de soi-même et du monde. Certes, chaque génération doit réapprendre à lire, et ici se posent des questions éthiques sur l'équité de qualification. L'ouvrage traite aussi de l'ancienne idée du « livre de la nature » : la lecture de la nature comme Création fait-elle encore partie, aujourd'hui, de la culture protestante de la lecture ? À cet égard, l'étude pose une triple affirmation : le rapport avec les réalités naturelles passe toujours par une réflexion et ne peut être immédiat ; l'apprentissage des sciences naturelles – le « livre de la nature » dans son expression mathématique – fait inconditionnellement partie de l'expérience chrétienne de la réalité ; il existe une lecture symbolique de la nature et elle est encore productive aujourd'hui.

L'étude a été présentée au public, notamment le 7 novembre 2016 à Berne (Assemblée d'automne des délégués) et le 11 novembre à Bâle (passage de l'année Érasme au 500^e de la Réforme). Elle est très demandée. Il faut pour la lire une familiarité avec certaines questions de la théologie et de l'histoire de la culture, mais le texte, rédigé par quatorze auteures et auteurs, pour la plupart enseignants ou chercheurs, est manifestement à même de susciter des discussions aussi en dehors des milieux académiques. Elle est regardée comme une contribution originale de la Suisse à l'affermissement de la conscience protestante.

Le travail interdisciplinaire au sein de l'ITE est exigeant. Il faut avoir le courage de sortir des certitudes de sa discipline et de se laisser imprégner par le langage et les méthodes des autres. L'ITE, de par sa constitution, est une entreprise passionnante, mais aussi difficile. Son président, Peter Schmid, membre du Conseil de la FEPS, a réussi à créer une atmosphère constructive dans un esprit de curiosité et de respect mutuels.

L'ITE s'est réuni en séances plénières d'une journée les 22 février, 23 mai et 19 septembre 2016 à Berne. Les quatre groupes de travail se sont organisés de manière indépendante. Une bonne partie des échanges et de la coordination se sont faits par voie électronique (surtout dans la phase rédactionnelle de l'étude). Il y a eu des changements dans les représentants des facultés de théologie. En cours d'année, Samuel Vollenweider (Zurich) et Torsten Meireis (Berne) ont mis fin à leur collaboration, et à la fin de l'année 2016 Martin Wallraff (Bâle), en raison de leur nomination à Berlin et Munich respectivement. La Faculté de Zurich est maintenant représentée par Dörte Gebhard, et celle de Bâle par Andrea Bieler (enseignant l'une et l'autre la théologie pratique). En 2017, l'ITE se penchera sur le thème général décidé par le Conseil, « mariage et partenariat ».

1.3 La FEPS s'engage pour la paix religieuse

1.3.1 Conseil suisse des religions SCR

En 2016, le Conseil suisse des religions s'est réuni en cinq séances ordinaires pour discuter de thèmes dans un champ de tension entre religion et société sécularisée.

Attentats terroristes en Europe – Hostilité envers l'islam et islamophobie

Le Conseil suisse des religions a condamné les attentats perpétrés dans divers pays d'Europe contre des institutions et des êtres humains. Dans ses prises de position et ses communiqués de presse, il a exprimé sa profonde sympathie, en pensées et en prières, avec les proches des victimes innocentes. Mais il a également constaté avec préoccupation que dans le contexte des atrocités commises par la milice terroriste dite « État islamique », l'hostilité envers l'islam grandit en Suisse comme en Europe. Il s'est exprimé sans aucune ambiguïté contre toute forme de discrimination et d'islamophobie et a invité au dialogue et à la collaboration dans un esprit constructif entre toutes les religions, afin de développer la compréhension et la confiance réciproques dans un dialogue avec la population suisse et de désamorcer les préjugés, les informations mensongères et les craintes.

Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

La question divise, mais elle a été débattue dans un état d'esprit serein et constructif.

Réception du reis-ul-Ulema Husein Kavazovic à Berne

Le 19 mai 2016, le président et quelques membres du SCR ont accueilli pour la première fois à Berne le grand mufti de Bosnie-Herzégovine Husein Kavazovic avec sa délégation. La rencontre avait pour but de faire connaissance et de discuter du thème « préservation de la liberté et de la paix religieuse ».

Dixième anniversaire du Conseil suisse des religions

Un point fort de l'année a été la célébration des dix ans du SCR. À cette occasion, faisant preuve d'une cohésion inédite, il a donné une démonstration convaincante, en célébration et en action, du mandat qui est le sien, à savoir de contribuer à la paix religieuse. Le 22 mai, un « train de la paix », avec deux voitures-salons des CFF, a fait le trajet de Saint-Gall à Genève. Les voyageurs ont ainsi pu rencontrer des personnalités chrétiennes, juives ou musulmanes. Des débats publics ont eu lieu pendant le voyage, mais aussi des dialogues spontanés. Des personnalités ont brièvement pris la parole pour exprimer leurs idées sur la foi et le rôle des religions dans la société. À l'avenir, le SCR a l'intention de prendre plus rapidement position sur des sujets d'actualité et de se faire plus présent en public en apportant un témoignage commun pertinent.

Symposium interreligieux 2017

Le Conseil des religions a pris la décision d'organiser en 2017 un symposium interreligieux sur des questions intéressant la société. À cette occasion, il entend informer sur les valeurs communes aux trois religions révélées, le judaïsme, le christianisme et l'islam, en dépit de toutes les différences culturelles. La tâche de tous les responsables de ces communautés religieuses est de faire prendre conscience aux êtres humains de ces valeurs unificatrices, afin qu'ils puissent, dans leur vie quotidienne, témoigner cette foi commune dans le Dieu miséricordieux, Dieu d'amour, de justice et de paix.

Contacts avec les partenaires et les institutions interreligieuses

Cette année aussi, la FEPS a entretenu des relations régulières avec le secrétariat de la Communauté de travail interreligieuse en Suisse IRAS COTIS, avec l'Institut de Zurich pour le dialogue interreligieux ZIID et avec la Conférence des évêques suisses CES.

1.3.2 Fédération suisse des communautés israélites FSCI

La réunion annuelle de la FSCI est chaque fois l'occasion de remettre le rapport sur les travaux de la Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP. Que la CDJP, dans la perspective de 2017, se soit penchée sur le thème « La Réforme et le judaïsme » a été particulièrement bien accueilli. Le Programme d'accompagnement œcuménique en Palestine et Israël (*Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel, EAPPI*) est un thème récurrent, qui provoque des réactions irritées au sein de la FSCI. À propos de ce dossier, la FEPS a, de son côté, présenté les mesures prises par l'EPER et évoqué le renforcement de la collaboration entre l'EPER et la FEPS. Le projet « Foi et protection des réfugiés », du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a également fait l'objet d'une présentation, et diverses questions actuelles de politique religieuse ont été débattues. Pour la première fois, une déléguée de la Plateforme des juifs libéraux de Suisse PJLS a participé à la réunion.

1.3.3 Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP

Lors de ses deux réunions régulières, la CDJP s'est principalement intéressée au thème « La Réforme et le judaïsme ». Elle a décidé de préparer pour l'année 2017, à l'intention d'un large public, des feuilles d'information sur divers aspects (Luther et les juifs, les réformés et le judaïsme, les chrétiens hébraïsants, les prolongements historiques, etc.). La CDJP a aussi poursuivi ses travaux sur le thème « Terre d'Israël – Terre sainte – État d'Israël », qui se termineront en 2017. Elle a encore débattu diverses questions actuelles de politique religieuse.

1.3.4 Rencontre des délégués pour les questions concernant l'islam

La réunion annuelle des délégués des Églises membres pour les questions concernant l'islam est un instrument de formation et d'échanges. En novembre 2016, le groupe a visité pour la première fois la Maison des religions, à Berne. Dans son introduction, Brigitta Rotach a surtout abordé les projets et les formes de dialogue qui commencent à s'établir, quelque temps après l'ouverture, entre les communautés religieuses qui y sont représentées : entre la communauté hindouiste et la communauté bouddhiste par exemple, avec, face à face, des Tamouls hindouistes et des Cinghalais bouddhistes du Sri Lanka, qui envisagent de créer conjointement une maison semblable à Colombo. Au cours du débat, les participants ont émis le vœu de pouvoir mieux faire profiter les Églises de la compétence d'experte de Brigitta Rotach.

1.3.5 IRAS COTIS : Semaine des religions et projet « Dialogue en Route »

La Semaine des religions est un projet par lequel la Communauté de travail interreligieuse en Suisse IRAS COTIS s'est fait largement connaître. À l'occasion de la dixième édition de la Semaine des religions en novembre 2016, une cérémonie a eu lieu en présence de la présidente du Conseil national, Christa Markwalder. La Semaine des religions est devenue dans toute la Suisse un instrument important de promotion de l'entente entre les communautés religieuses « sur le terrain ». La FEPS est représentée dans le comité de pilotage, avec la Conférence des évêques suisses et des délégués d'autres organisations. IRAS COTIS met aussi sur pied un ambitieux projet pour la jeunesse, « Dialogue en Route », soutenu par une plateforme Internet. Ce projet comprend d'une part des offres locales et itinérantes de rencontres, de dialogues et de découverte du paysage religieux de la Suisse, et d'autre part diverses ressources numériques montrant des lieux importants sur le plan religieux et culturel dans

toutes les régions du pays (couvents, églises, communautés, etc.). La FEPS est une des organisations représentées dans le comité de pilotage (avec notamment la CES et la Confédération). Le comité de pilotage s'est réuni deux fois au cours de l'année 2016.

2 La communauté protestante

2.1 La FEPS soutient les femmes et les hommes qui occupent une fonction dirigeante dans l'Église

2.1.1 Aumônerie de l'armée

Au cours de l'année 2016, il y a eu deux occasions de contact entre la FEPS et l'Aumônerie de l'armée. Le 9 mai 2016 a eu lieu une rencontre avec Stefan Junger, chef de l'Aumônerie de l'armée. Enfin, le 11 novembre 2016, Esther Gaillard, membre du Conseil de la FEPS, a participé à la cérémonie d'installation des nouveaux aumôniers de l'armée. Il apparaît ainsi que les Églises restent des partenaires importants pour l'Aumônerie de l'armée, ne serait-ce que parce que les aumôniers militaires protestants en fonction sont tous des pasteurs des Églises cantonales. Les pasteurs sont cependant de moins en moins attirés par cette tâche, et du côté des autorités paroissiales, on constate aussi des réticences à mettre des pasteurs à disposition. La question se pose donc de savoir s'il est envisageable d'engager également d'autres personnes dans la fonction d'aumônier militaire.

L'article 31 de la loi sur l'armée accorde à tous les militaires le droit à un accompagnement spirituel. Si, jadis, il ne faisait aucun doute que les Églises étaient les seules interlocutrices possibles en matière d'aumônerie militaire, la situation est aujourd'hui très différente. L'évolution sociale a maintenant légitimé d'autres interlocuteurs. La pluralité de la Suisse est aussi religieuse, et c'est une réalité dont il faudra tenir compte à l'avenir.

2.1.2 Ministères pastoraux dans les cathédrales ou collégiales

Les pasteures et pasteurs exerçant leur ministère dans une cathédrale ou une collégiale se sont réunis à deux reprises sous la direction du pasteur Christoph Sigrist. Les échanges relatifs aux liturgies respectives ont fait naître le souhait de présenter les différentes liturgies pour la Cène lors de prochaines rencontres.

2.1.3 Mandat d'expertise pour l'Église protestante de Brême

Le secrétariat de la FEPS a reçu de l'Église protestante de Brême (Bremische Evangelische Kirche BEK) le mandat d'expertiser son actuelle constitution. Il s'agissait d'examiner les thèmes que l'Église du Land de Brême et ses paroisses doivent traiter dans la constitution pour formuler dans un langage contemporain leur mission et leur action. La BEK avait déjà une expertise de l'Institut de droit ecclésiastique de l'Église protestante en Allemagne EKD et en souhaitait une deuxième, donnant un point de vue spécifiquement réformé. Dans un premier temps, le secrétariat a étudié les principes communs des constitutions de six Églises de Länder d'Allemagne qui s'orientent selon une confession de foi réformée. La constitution de Brême a ensuite été examinée sur la base de ces principes de droit ecclésiastique. Il est ressorti de cette expertise que l'essence de l'être-Église pourrait être formulée d'une manière qui implique un engagement plus fort, et que le principe de communauté de service est encore peu accentué. Le secrétariat a fourni son rapport d'expertise en avril 2016, puis a été invité à le présenter à un groupe intéressé de membres de l'Église. Le mandat d'expertise de la FEPS a été honoré d'un montant, en chiffres ronds, de 43 000 francs.

2.2 La FEPS achève la révision de sa constitution

En 2016, le projet de révision de la constitution a passé au stade de la rédaction du texte, de sa mise en consultation et de la discussion avec les Églises membres.

Après la définition, en 2015, de concert avec la Conférence des présidentes et présidents d'Église CPE, des grandes lignes du contenu de la révision suivant des blocs thématiques (« pondération des voix », « délimitation et nom de la communion d'Églises », « direction de l'Église »), les travaux au début de l'année 2016 ont porté sur la conception concrète et la formulation du projet de texte. Il s'est agi, dans cette phase d'élaboration, d'intégrer avec concision les recommandations de la CPE relatives aux blocs thématiques et de rédiger un texte cohérent. Un groupe de juristes des Églises membres, spécialistes de droit ecclésiastique, a collaboré avec les responsables au secrétariat de la FEPS et contribué, par un travail soutenu, à l'amélioration du projet de constitution.

Le Conseil a délibéré sur le texte de la constitution lors de sa retraite du 10 au 12 mai 2016 (première lecture) et de sa séance du 16 juin (seconde lecture). Suivant le projet décidé, la Fédération des Églises protestantes devrait devenir l'« Église protestante suisse EPS » ; contrairement à l'avant-projet de 2013, ce texte se fonde entièrement sur le droit des associations. Sa structure est la suivante :

Les deux premiers chapitres traitent des fondements (I) et des tâches (II) de l'EPS. Ces dispositions sont intentionnellement plus développées que dans le texte de la constitution actuelle.

Le chapitre le plus long est celui qui concerne l'organisation (III). Il contient d'une part les dispositions sur la qualité de membre de la communion d'Églises, en précisant que les 26 membres actuels pourront le rester. D'autre part, la section C (direction de l'Église) présente les organes de l'EPS, leur position, leur composition et leurs attributions. Les résultats des consultations sur différents blocs thématiques ont été intégrés ici (pondération des voix au Synode, définition des champs d'action, institutionnalisation de la CPE).

Le chapitre IV contient, ce qui est une nouveauté, des dispositions sur le statut de membre associé proposé aux Églises et communautés évangéliques.

Les derniers chapitres (V, Finances ; VI, Révision de la constitution ; VII, Dispositions transitoires) reprennent pour une bonne part les dispositions actuelles.

Le 6 juillet 2016, le projet de nouvelle constitution a été mis en consultation durant six mois auprès des Églises membres. Le Conseil de la FEPS s'est donné pour but, durant la phase de consultation, de rendre visite au plus grand nombre possible de membres des conseils synodaux, respectivement d'Église, afin de leur présenter le projet, de leur donner des explications si nécessaires et d'être à l'écoute des attentes des directions d'Église. De la mi-août à la fin novembre, il a ainsi eu l'occasion de se rendre auprès d'une vingtaine d'Églises membres pour y discuter du projet de nouvelle constitution.

Ces entretiens ont montré que, dans ses grandes lignes, le projet serait largement soutenu. Les aspects suivants ont notamment été discutés lors de ces rencontres :

- le Conseil de la FEPS, dans son projet, a délibérément choisi l'appellation « Église protestante suisse EPS ». Cette proposition a été diversement accueillie, allant de l'approbation sans réserves à une critique de fond ;
- sur le principe, les représentantes et les représentants des Églises membres adhèrent à l'idée d'institutionnaliser la CPE, mais il n'y avait pas unanimité sur la forme concrète que cela devrait prendre. Certaines Églises étaient favorables à un renforcement de la

- CPE par une plus grande autonomie à l'égard du Conseil ; pour d'autres en revanche, les compétences de la CPE devaient être limitées ;
- l'idée de créer un statut de membre associé pour les Églises et communautés évangéliques a été dans la plupart des cas très bien accueillie. Dans les discussions a néanmoins été soulevée la question du choix des Églises et communautés qui entreraient en considération en fonction des critères énoncés ;
 - la création de champs d'action et l'adaptation de la répartition des voix entre les Églises membres ont rencontré une large adhésion.

La plupart des Églises membres ont communiqué leur position dans le délai fixé au 31 décembre 2016. Quelques-unes d'entre elles, conformément à leurs dispositions légales ou par volonté d'associer leur parlement à la réflexion, ont soumis le texte à leur synode pour discussion ou prise de position.

Au début 2017, les prises de position des Églises membres seront réunies dans un rapport de consultation. Le Conseil élaborera une version définitive du projet sur la base de ce rapport et le soumettra à l'AD en première lecture à l'automne 2017. La procédure se poursuivra de telle sorte qu'il soit possible de clore les travaux de révision de la constitution durant la législature en cours.

2.3 La FEPS est Église pour la Suisse

2.3.1 Conférence des présidentes et présidents d'Église CPE

En 2016, les présidentes et présidents des Églises membres se sont réunis à quatre reprises en conférence.

Un point fort de l'année 2016 a été l'achèvement des délibérations sur la révision de la constitution. La CPE a eu à examiner plusieurs formulations pour le remaniement de l'article exposant les buts. Elle s'est aussi occupée de clarifier la nature du statut proposé de membre associé.

La CPE s'est fait présenter la proposition de nouvelle clé de répartition des contributions à la FEPS, préparée par un groupe de travail jouissant d'une très large représentativité. Cette proposition permet de soulager les petites Églises, moyennant une légère augmentation de contribution pour les Églises de grande et de moyenne taille.

La séance du 13 mai 2016 a été consacrée en grande partie à la présentation d'ensemble des projets du 500^e anniversaire de la Réforme. Les présidentes et présidents des Églises ont exprimé leur satisfaction au vu de l'état des projets.

À la suite d'un exposé de Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse RKZ, les présidentes et présidents se sont entretenus de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et de ses répercussions possibles pour les Églises réformées.

Deux projets de communication ont constitué le point fort de la réunion du 26 août 2016. Pour le premier, Thomas Gehrig, des « Reformierte Medien », et Michel Kocher, de Médias-pro, ont présenté la « Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse », projet arrivé à un stade intermédiaire et qui allait ensuite être soumis à l'Assemblée des délégués en automne. Quant au second, il s'agit d'une « base de données centrale des membres » : Christoph Weber-Berg, président, et Frank Worbs, responsable de la communication, tous deux de l'Église réformée du canton d'Argovie, ont expliqué comment une telle base de données permettrait d'améliorer les contacts avec les membres de l'Église, en évitant les pertes de données lorsqu'un membre élit domicile dans un autre canton.

À la séance du 21 octobre 2016, il a été question à nouveau du 500^e de la Réforme, avec la présentation de l'état du projet « Présence à l'Exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg ». En outre, le professeur Ralph Kunz a présenté le projet d'étude « Le métier de pasteur, de pasteur aujourd'hui ».

À chacune des réunions, les présidentes et présidents se sont réservé du temps pour des échanges sur les travaux et les projets en cours dans leurs Églises, et les enjeux auxquels elles se voient confrontées.

2.3.2 Mise en œuvre de la motion Diaconie

Au début 2015, le Conseil avait défini trois sous-projets successifs pour la mise en œuvre de la motion. Le premier – définition du cadre juridique de la nouvelle structure faîtière – a pu être mené à son terme en 2015 déjà. En 2016 restaient donc les sous-projets 2 (« Regroupement sous une même organisation faîtière ») et 3 (« Composition des instances »).

Pour ces travaux de mise en œuvre, le Conseil a constitué un groupe de pilotage.

Sous-projet 2 « Regroupement sous une même organisation »

Conformément au mandat du Conseil, l'objectif de cette deuxième étape était de regrouper, sous une même institution faîtière, la conférence « Diaconie Suisse », les trois organisations et projets diaconaux. Dans le détail, les choses se sont déroulées ainsi :

a. Conférence de diaconie de la FEPS

La conversion de la Conférence de diaconie en conférence « Diaconie Suisse » s'est faite par l'adoption de l'ordonnance correspondante par le Conseil. Une attention toute particulière a été accordée au suivi du projet dans la phase transitoire. Pendant toute la durée du projet, les délégués ont été régulièrement informés de l'état des travaux lors des conférences de diaconie. Le 15 novembre 2016 s'est tenue la dernière conférence.

b. Conférence du diaconat de Suisse alémanique (« Deutschschweizerische Diakonatskonferenz », DDK)

L'intégration de la DDK a été une entreprise complexe, comprenant un aspect technique et un aspect financier. Techniquement, quant au fond, la nouvelle conférence « Diaconie Suisse » devait reprendre les tâches de la DDK dans le domaine de la définition des normes de formation à la diaconie sociale (y compris le contrôle) ; l'ordonnance du Conseil de la FEPS est formulée dans ce sens.

Pour l'aspect financier, il s'agissait, selon la décision prise par l'Assemblée des délégués, de parvenir à un accord au terme duquel la charge du financement actuel de la DDK, qui se fonde sur la « convention sur les services diaconaux », passerait à la nouvelle conférence « Diaconie Suisse ». Lors de son assemblée du 24 novembre 2016, la DDK a adopté à l'unanimité la révision totale de la « convention sur les services diaconaux », nécessaire à la réalisation du projet. Jusqu'au milieu de l'année 2017, il faudra encore obtenir la ratification par les Églises membres de la DDK ; il sera ensuite possible d'affecter les moyens financiers de la DDK à la conférence « Diaconie Suisse ».

Les personnes associées au projet du côté de la FEPS ont travaillé en étroite collaboration avec le Conseil de diaconie (comité de la Conférence de diaconie).

c. Diakonie.ch

Le groupe de pilotage a intégré le projet « diakonie.ch », jusqu'alors mené par la KIKO au concept global « Diaconie Suisse », dans le but de créer avec ce portail spécialisé une plateforme largement reconnue, contenant des documents de base et des informations d'actualité,

et permettant aux personnes engagées dans la diaconie paroissiale de trouver rapidement les renseignements dont elles ont besoin.

Une proposition de projet et de financement a été soumise à la KIKO. Le 31 mai 2016, l'assemblée de la KIKO a adopté cette proposition à l'unanimité. Le portail « diakonie.ch » sera développé à partir de 2017 comme un élément de la conférence « Diaconie Suisse ».

Les décisions présentées ici – notamment celle de la DDK (révision de la convention) et celle de la KIKO (adoption du projet « diakonie.ch ») – assurent la base financière pour le travail futur de la conférence « Diaconie Suisse ».

Sous-projet 3, « Composition des instances de la conférence ‹Diaconie Suisse›»

Il s'agissait ici de nommer à temps des personnes compétentes aux différents postes à pourvoir dans les organes de la conférence « Diaconie Suisse ». Cela concerne l'assemblée plénière (membres des conseils synodaux, respectivement conseils d'Église, chargés du domaine de la diaconie), les quatre groupes de travail et le bureau.

Vu l'état d'avancement de la mise en œuvre (voir projet 2 « Regroupement sous une même organisation » et projet 3 « Composition des instances »), la conférence « Diaconie Suisse » pourra être opérationnelle selon le calendrier prévu.

La conférence aura à faire face notamment aux défis suivants :

- engagement au sein des groupes de travail : le succès du travail de la conférence dépend pour une part non négligeable de l'engagement de personnes intéressées et compétentes au sein des groupes de travail. En conséquence, il s'agit de rendre durablement attractives les tâches des groupes de travail ;
- bases de financement : la conférence, dans sa phase initiale, dispose de trois sources de financement, soit, en plus des moyens de la FEPS (affectés jusqu'ici à la Conférence de diaconie), un financement selon les termes de l'ancienne convention sur les services de diaconie sociale (DDK) et des fonds de la KIKO (diakonien.ch). Afin d'assurer à moyen terme les ressources de la Conférence, il faudra négocier avec les organisations partenaires (KIKO, DDK) les bases futures de son financement.

2.3.3 Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse

Le Conseil a chargé le directeur de « Reformierte Medien » de rédiger le rapport final relatif au mandat que l'Assemblée des délégués lui avait confié en 2012. Le processus actuel de révision de la constitution de la FEPS offre des conditions favorables à une mutualisation de la communication des Églises en Suisse, car il prévoit la création de champs thématiques. Le rapport préconise de garder les sept champs de communication (1. définition des thématiques, 2. identité visuelle commune, 3. fidélisation des membres, 4. médias en ligne et médias sociaux, 5. radio et télévision, 6. publications journalistiques et 7. formation et conseil) du rapport intermédiaire dont les déléguées et les délégués ont pris connaissance à Morat en juin 2015 et en affine les affirmations. Pour chaque champ de communication, les objectifs sont clarifiés et des mesures structurelles et thématiques de mise en œuvre proposées. Après deux lectures, le Conseil a adopté le rapport à l'intention de l'Assemblée des délégués, en automne.

Lors de l'assemblée de Berne, les délégués prirent connaissance du rapport « Mutualisation de la communication de l'Église en Suisse » ; ils mandatèrent le Conseil d'en dégager les objectifs et les modalités de mise en œuvre. Les délégués demandent également à être informés régulièrement du calendrier et de l'avancement du projet. Tous les acteurs clés de la communication de l'Église en Suisse devraient être impliqués dans cet effort commun visant à

renforcer l'« identité protestante » : les Églises membres et leurs spécialistes de la communication, les agences Reformierte Medien et ProtestInfo et les éditeurs de publications destinées aux membres de l'Église.

2.3.4 Conférence Femmes et Conférence de diaconie

Le 14 mars 2016 à la Maison des religions s'est tenue la partie publique de la Conférence Femmes, sur le thème « Je crois – tu crois – elle croit. Identités chrétiennes dans une société multireligieuse ». Dans son exposé, la vice-présidente de l'« Interreligiöser Think-Tank », Doris Strahm, a plaidé pour une identité chrétienne qui se conçoit comme un processus et où la pratique chrétienne serait comprise comme une caractéristique déterminante. Les ateliers de groupes qui ont suivi ont offert l'occasion de discussions sur le défi que représente l'islam et sur les différences au sein du christianisme.

La Conférence Femmes du 24 octobre 2016 s'est penchée sur la question : « L'égalité dans les Églises réformées. Acquis et défis ». Bien que, formellement, les femmes aient aujourd'hui largement les mêmes droits que les hommes, les chiffres actuels montrent qu'au niveau des directions d'Église, elles restent sous-représentées et que cette sous-représentation tend encore à augmenter. La discussion a porté sur les mesures et les instruments qui pourraient faire progresser l'égalité. Dans la partie consacrée aux affaires internes, les déléguées ont discuté du rôle futur de la Conférence Femmes. La plupart des déléguées présentes ont affirmé leur souhait que cette dernière s'engage plus activement dans le discours ecclésial, en prenant des positions féministes et politiques.

Au cours de sa dernière année, la Conférence de diaconie a organisé deux journées de rencontre. La première, le 10 mai 2016, était consacrée à la question de l'aide que la diaconie peut apporter aux réfugiés. Il est apparu que les services qu'offrent les Églises jouent un rôle important, surtout durant la période qui va de l'arrivée à la décision sur l'octroi ou non de l'asile. Les communes et les services officiels attendent généralement la décision avant de fournir aux demandeurs d'asile des occupations propres à favoriser leur intégration. L'apprentissage de la langue est l'élément le plus important de l'intégration. Dans les ateliers ont encore été présentées des offres proposées par des paroisses.

Le 15 novembre 2016 s'est tenue la dernière Conférence de diaconie avant sa mutation en conférence « Diaconie Suisse ». La première partie était consacrée au thème « foi et protection des réfugiés ». L'occasion en avait été donnée par l'initiative d'un dialogue interreligieux sur ce thème, prise conjointement par la FEPS et le Bureau pour la Suisse et le Liechtenstein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

La seconde partie a permis de prendre congé, respectivement d'initier la transition vers la nouvelle conférence « Diaconie Suisse ».

2.3.5 Commission Église et tourisme

Au cours de l'année écoulée, la commission Église et tourisme s'est réunie à deux reprises. Elle a suivi plusieurs projets importants pour la FEPS ; la Commission a en particulier accompagné la mise sur pied du programme annexe proposé par les Églises dans un esprit œcuménique lors des championnats du monde de ski 2017 à St Moritz. Elle a également travaillé aux projets « 500 ans de la Réforme » et « Velowegkirchen ». En 2016, la Commission a aussi pris congé de deux membres de longue date et élu deux personnes pour leur succéder. La recherche d'un représentant de Suisse romande n'a malheureusement toujours rien donné.

2.3.6 Œuvres d'entraide EPER et PPP

Le Conseil de la FEPS est représenté par Daniel Reuter aux conseils de fondation des deux œuvres. La nouvelle clé de répartition de PPP a suscité de nombreux échanges avec la FEPS et les partenaires de PPP, car elle introduit un changement important : seuls les fonds non affectés de la campagne œcuménique seront désormais redistribués selon cette clé.

La réunion annuelle entre la FEPS et l'EPER au sujet du programme d'entraide des Églises a eu lieu sous un format renouvelé. Les relations avec les Églises du Proche-Orient et le développement du programme EAPPI du COE en Israël/Palestine, que l'EPER administre pour la FEPS, sont désormais également à l'ordre du jour. L'évolution des programmes en Europe centrale et orientale est réjouissante et ceux-ci sont en croissance.

Concernant l'EPER, notons le démarrage d'une phase pilote dans l'entraide des Églises avec des partenaires au Proche-Orient. Dans la mesure où il s'agit des mêmes partenaires que ceux de DM-échange et mission et que la situation politique actuelle est très difficile, une concertation et une bonne communication entre la FEPS, l'EPER et DM-échange et mission est nécessaire. Une rencontre constructive dans ce sens a eu lieu entre les acteurs concernés. Une évaluation de la phase pilote sera faite fin 2017, mais les premiers échos sont positifs.

2.3.7 Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS (KMS)

La KMS s'est réunie à quatre reprises. Les principaux sujets de discussion ont été le document du COE sur « Mission et évangélisation », celui sur l'Église (avec la prise de position de la FEPS) ainsi que plusieurs documents suisses, français ou allemands en lien avec les 500 ans de la Réforme et ayant une portée ou un aspect en lien avec la mission. En outre, l'avenir des organisations missionnaires et la difficulté de promouvoir ce travail auprès du public ont été discutés, ainsi que les relations avec les Églises membres.

2.3.8 Présence sur place : participation à des rencontres et manifestations ecclésiastiques

En 2016, la FEPS a manifesté sa présence en participant à de nombreuses rencontres ecclésiastiques. Dans des exposés au sein des paroisses ou lors de réunions du corps pastoral, dans des cours de formation continue pour pasteures et pasteurs, dans les cursus de formation pour les soins palliatifs et pour le « Spiritual Care », ce sont surtout des questions théologiques et éthiques liées à la fin de vie qui ont été abordées, ainsi que des questions ecclésiologiques, le secret de fonction des ministres et la contribution des Églises aux défis actuels de la société.

Le 500^e de la Réforme a également été l'occasion d'intervenir lors d'exposés ou de contributions orales. L'exposition sur la « Danse macabre » au Musée historique de Berne a permis de s'associer au projet « Berner Totentanz? ». Un autre exemple est la conférence lors du Synode de l'Église réformée du canton de Zoug sur le thème « Cinq cents ans de la Réforme ».

Les visites et exposés auprès des conseils synodaux, respectivement d'Église, dans le cadre de la révision de la constitution, dont il a déjà été question au point 2.2, ont représenté une partie importante des activités de présence sur place.

Enfin, en octobre 2016, le chargé de l'œcuménisme et des communautés religieuses à la FEPS a participé au titre d'invité permanent à la séance constitutive de la Chambre de théologie de l'Église protestante en Allemagne EKD.

2.3.9 Fonds pour le travail des femmes

La Commission du Fonds pour le travail des femmes, au cours de deux réunions, a examiné neuf demandes venant de différentes organisations suisses s'engageant à mettre sur pied des projets pour la promotion de la femme. En 2016, le Fonds pour le travail des femmes a notamment soutenu grâce à l'argent récolté par les paroisses et les Églises membres, les Femmes protestantes en Suisse FPS, principales bénéficiaires d'un soutien conformément aux statuts du fonds. Dans le cadre des 500 ans de la Réforme, les FPS ont également bénéficié d'une subvention pour le financement d'une publication « Les Femmes et la Réforme, ici et aujourd'hui ». Le fonds a par ailleurs apporté une contribution à la promotion de la théologie féministe et à la conception du premier numéro de 2017 de la publication FAMA. Des manifestations comme l'action annuelle « 16 jours contre la violence faite aux femmes » et un colloque d'un groupe de réflexion interreligieux, qui s'engage pour le droit des femmes entre religieux, culture et politique, ont aussi reçu un soutien du fonds. Le Fonds est présidé par Esther Gailard.

2.3.10 Réunion des chancelières et chanceliers d'Église

Les actuels et anciens chanceliers et chancelières ou secrétaires d'Église et les responsables des finances des Églises de la FEPS se réunissent annuellement par région linguistique, et, à intervalles plus espacés, au niveau national. En 2016, l'invitation est venue de la FEPS qui, en organisant cette rencontre, a contribué à la cohésion protestante par-delà les frontières cantonales et linguistiques. Parmi la quarantaine de participants, beaucoup n'étaient jamais venus au secrétariat de la FEPS. La précédente invitation de la FEPS remontait à quinze ans.

La première partie du programme s'est déroulée au centre ecclésial de Bürenpark à Berne. L'accent a été mis là sur les projets liés au 500^e anniversaire de la Réforme et sur trois ateliers de réflexion : la Conférence Diaconie Suisse, les migrations et le secret professionnel dans l'assistance spirituelle. Les participants ont eu ensuite l'occasion de visiter le secrétariat et de discuter avec le personnel. Pour l'après-midi, une visite avait été organisée à la Maison des religions. Les contacts ainsi noués facilitent la collaboration entre le secrétariat de la FEPS et les personnes présentes qui œuvrent dans les postes clés.

2.3.11 Commission pour les Églises suisses à l'étranger CESE

La commission pour les Églises suisses à l'étranger CESE s'est réunie en trois séances et a tenu une conférence téléphonique. Une bonne partie du travail a été marquée par la perspective de la fin de l'année 2017, date à laquelle l'appui structurel aux Églises suisses à l'étranger et celui à d'autres Églises à l'étranger ayant des fidèles suisses se termineront. La Commission sera dissoute à la même date, signifiant ainsi le terme d'un engagement remontant aux tout premiers temps de la FEPS.

La CESE a donc décidé de marquer la fin de cet engagement de trois manières : une publication relatant l'histoire et l'activité de la CESE rédigée par son président, Thomas Mury, en collaboration avec son prédécesseur ; des cultes « d'adieu » et des entretiens dans les églises suisses à Misiones, à Londres et en Italie ; enfin, la commission a l'intention d'inviter ses anciens membres et les pasteurs des communautés à la présentation de la publication et à un échange convivial.

Après la dissolution de la commission, le fonds CESE disposera encore de moyens financiers. Il se pose donc la question de leur affectation. Pour une bonne partie, l'affectation est déjà définie. Mais pour la part sans affectation déterminée, le Conseil avait demandé au secrétariat de préparer un dossier à l'intention de l'Assemblée des délégués. La commission a pu prendre

position sur l'idée d'attribuer ces moyens financiers à l'accompagnement spirituel dans les centres d'enregistrement et de procédure dans le domaine de l'asile.

En plus de leur travail, les membres de la Commission ont entretenu les relations avec les trois grandes Églises suisses qui existent encore à l'étranger, ainsi qu'avec d'autres Églises suisses plus petites en Italie, dont celle de Gênes. Après 192 ans d'existence, l'Église suisse de Gênes s'est dissoute. Un culte a marqué l'événement. Elle avait été en 1920 la première Église suisse à l'étranger à demander son adhésion. La demande avait été acceptée trois ans plus tard. La communauté, fortement réduite depuis plusieurs années, a été accompagnée dans le processus de dissolution par la Commission.

2.3.12 Droits d'auteur

La FEPS paie pour ses Églises membres des droits d'auteur à la Suisa (pour la musique), à Pro Litteris (textes), Suissimage (images), VG Musikedition (copies dans les cultes) et une contribution à la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN) pour les conseils juridiques. Ces versements se sont maintenus au même niveau que l'année précédente.

Les contrats conclus avec la Suisa et VG Musikedition n'obligent pas seulement au paiement des droits. Comme la répartition des versements de la FEPS se fait au prorata du nombre d'exécutions des œuvres, les paroisses doivent indiquer quels morceaux sont interprétés durant le culte. La saisie des données sur les chants des communautés se fait tous les quatre ans dans 200 paroisses. À fin 2016, les Églises membres ont été priées de donner la liste des paroisses participant au recensement.

3 L'inspiration protestante

3.1 La FEPS encourage l'art d'annoncer l'Évangile

Prix de la prédication

En mai 2016, le Conseil a décidé d'ouvrir à nouveau un concours pour le Prix suisse de la prédication. La première édition du Prix, en 2014, avait été favorablement accueillie par les médias et par les Églises membres. La prochaine aura donc lieu en 2017. Les textes des prédications peuvent être envoyés à partir de février 2017. Les deux jurys (allemand/rhétoromanche et français/italien) feront leur choix d'ici à l'été, et la remise officielle du prix est prévue à l'Assemblée des délégués, en automne. En 2016, il a fallu procéder aux préparatifs de ce projet complexe. Les expériences faites avec la première édition ont amené à corriger quelques détails (par exemple, un seul texte par personne, pas de prédications tenues il y a plusieurs années, ni de textes déjà publiés). Une procédure régulière de concours comprend des phases indispensables (anonymisation, contrôle antiplagiat, etc.) qui ont dû être réorganisées. Et surtout, il a fallu constituer les deux jurys, par région linguistique.

Le Prix de la prédication 2017 sera en rapport avec le 500^e de la Réforme. Les organisateurs du concours souhaitent des textes de prédication intégrant – dans le fond mais pas nécessairement de manière formelle – des aspects importants du slogan « oser penser – pouvoir agir – aimer croire ».

3.2 La FEPS encourage la réflexion autour de la tradition liturgique réformée

Le travail de la FEPS dans le domaine de la liturgie concerne au moins trois objectifs de législation : la FEPS fournit une contribution liturgique à la commémoration de la Réforme (« L'enracinement protestant »), elle apporte son soutien au-delà des régions linguistiques (« La communauté protestante ») et encourage la vie culturelle (« L'inspiration protestante »).

Un groupe de travail constitué de spécialistes de Suisse alémanique et de Suisse romande a préparé une liturgie pour le dimanche de la Réformation 2017. Selon la décision de l'Assemblée des délégués, les Églises membres de la FEPS célébreront des cultes solennels au plan cantonal. En plus de la liturgie proprement dite, le groupe a préparé un motet parlé et des réflexions exégétiques. Il a été demandé à quelques pasteurs et pasteuses de rédiger des ébauches de prédication. Ces matériaux sont mis à disposition sur le site thématique « Dimanche de la Réformation ». La diversité des traditions liturgiques représentées au sein du groupe de travail et l'étude du projet de liturgie au colloque de recherche sur la liturgie contemporaine à l'Université de Berne ainsi qu'à la Commission de liturgie de la FEPS ont permis d'aboutir à une proposition bien étayée.

Le projet était placé sous la responsabilité de la Commission de liturgie. La commission s'est réunie en trois séances au secrétariat de la FEPS. Elle a veillé à la communication entre les régions linguistiques sur l'évolution de la liturgie et les rencontres organisées, et a complété son site Internet. Elle a pu se faire une vue d'ensemble des pratiques liturgiques en Suisse. Une « carte liturgique nationale » devrait montrer les différentes pratiques, indiquer avec qui les membres de la commission sont directement ou indirectement en relation, et faire apparaître les lacunes. Une question est en suspens, celle de savoir comment favoriser la collaboration au-delà des frontières linguistiques. Pour trois raisons au moins, cette question n'est pas simple : la commission n'a pas beaucoup de temps de travail à sa disposition ; le travail liturgique est plutôt structuré par région linguistique qu'au niveau national ; la liturgie est étroitement liée à la langue. Il faudra donc voir comment les personnes d'une région linguistique peuvent profiter du travail liturgique de celles d'une autre région linguistique. La commission envisage d'organiser une rencontre entre la plateforme de spécialistes Liturgie & Musique et l'organe de coordination de la « Liturgie- und Gesangbuchkonferenz ».

À l'Assemblée des délégués, en été, c'est traditionnellement l'Église hôte qui organise le culte. En 2016, c'était donc l'Église évangélique du canton de Thurgovie. Le secrétariat lui a apporté son aide pour la réalisation du cahier de culte. À l'Assemblée d'automne, c'est le bureau de l'Assemblée qui a la responsabilité du culte et le secrétariat de la FEPS s'est chargé de l'organisation à sa demande. Le culte s'est basé sur la version « musique classique » des liturgies argoviennes pour le 500^e de la Réforme.

Du 9 au 11 novembre 2016 a eu lieu à Vienne la deuxième consultation culturelle des Églises de la CEPE, sur le thème de la sainte Cène. Le secrétariat a organisé une réunion préparatoire avec les deux délégués de la FEPS, Katrin Kusmierz et Hansueli Walt, et d'autres intervenants. Cette préparation a facilité la définition d'une position commune pour la Suisse.

Le secrétariat a également poursuivi sa tradition des prières du matin et de midi, et du culte du Nouvel An.

3.3 La FEPS s'exprime à l'occasion de fêtes religieuses

Comme le veut la tradition, deux messages ont été envoyés sous forme de carte par Gottfried Locher, le premier à l'occasion des fêtes de Pâques au nom du Conseil et le deuxième pour Noël, au nom du Conseil et du secrétariat.

3.4 Activités générales de communication de la FEPS

Le secteur de la communication a fonctionné comme fournisseur de prestations pour toutes les demandes internes et externes dans ce domaine. Pour une bonne partie, ces demandes provenaient de médias régionaux et nationaux. La communication a par ailleurs apporté son soutien au président et aux membres du Conseil dans l'exercice de leurs tâches, dans leurs apparitions publiques et dans leurs déclarations.

Ses activités comprennent aussi la rédaction des communiqués des Assemblées des délégués, des conférences, organes et commissions. Les responsables de la communication ont commencé à préparer un glossaire du vocabulaire concernant les Églises. Ce recueil, qui facilitera notamment le travail des traductrices et traducteurs externes doit encore être complété avant d'être mis en ligne.

Le domaine de la communication a aussi fourni des services aux Églises membres en fonctionnant comme relais pour la transmission d'informations régionales dans les autres parties du pays. La position adoptée face à des thèmes ou à des demandes a, autant que possible, toujours fait l'objet d'une concertation avec les Églises membres et les partenaires œcuméniques.

Le « bulletin », périodique de la FEPS, a été complètement remodelé dans le cadre de l'optimisation des principaux canaux de communication. Grâce à une nouvelle conception rédactionnelle et à une nouvelle présentation graphique, les éditions pourront être planifiées à plus court terme et auront donc une plus grande actualité. Le bulletin a maintenant aussi son propre microsite « bulletin.sek.ch », qui consolide sa présence sur Internet. Le système en ligne du bulletin est intégré au nouveau site Internet de la FEPS, qui est actuellement en construction et devrait être accessible en 2017. Le site mettra l'accent sur une présentation globale et compréhensible des questions actuellement traitées par la FEPS.

4 L'œcuménisme protestant

4.1 La FEPS s'engage en faveur de l'unité des chrétiens en Suisse

4.1.1 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH

La collaboration de la FEPS au sein de la CTEC.CH se fait à plusieurs niveaux : celui du comité (Daniel de Roche, Martin Hirzel) et celui de l'assemblée plénière (Daniel de Roche, Heinz Fäh, Martin Hirzel, Christoph Knoch, Antoine Reymond). L'assemblée plénière de printemps s'est déroulée à Zurich Seebach à l'invitation de l'Église orthodoxe serbe. Paul M. Mori, ambassadeur extraordinaire de l'Armée du Salut pour l'aide aux réfugiés, y a prononcé une conférence sur le thème « La question des réfugiés et la révision de la loi sur l'asile ». La bénédiction du tunnel de base du Gothard, en juin 2016, a donné lieu à beaucoup de discussions lors de cette assemblée ainsi qu'à celle de l'automne. La préparation de la célébration avait été confiée à un groupe de travail institué par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). La CTEC.CH avait été priée de confirmer le Père Werlen à la tête du groupe de travail. La cérémonie se voulait interreligieuse et intégrait même les personnes sans confession. Un seul représentant par communauté religieuse était prévu. Mais l'approche œcuménique et interreligieuse ambitieuse ajoutée à une certaine confusion au niveau des responsabilités ont provoqué du mécontentement au sein du public et suscité de nombreuses réactions dans les médias. Le dialogue engagé par la FEPS avec le DETEC et la délégation de la pasteure Simona Rauch ont toutefois permis de souligner la

dimension œcuménique chrétienne de la cérémonie interreligieuse et de calmer ainsi la situation. Les Églises membres ont estimé qu'il était impératif de clarifier à l'avenir dans quelle mesure la CTEC.CH représente les Églises de Suisse.

Par ailleurs, la FEPS a poursuivi sa collaboration au sein de la commission de dialogue avec l'Église néoapostolique de Suisse (ENA). Les discussions se sont concentrées sur des doctrines controversées de l'ENA en lien avec la question des défunts. Un autre domaine dans lequel la FEPS s'est engagée à la CTEC.CH est la direction du secrétariat. Le poste de la secrétaire générale sera à repourvoir au 1^{er} août 2017. La FEPS participe au groupe de travail mis en place à cet effet et s'engage avec la Conférence des évêques suisses CES pour que ce secrétariat soit rattaché à l'avenir à une Église membre. En 2017, Daniel de Roche, membre du Conseil de la FEPS, prendra la vice-présidence de la CTEC.CH.

4.1.2 Rencontres de délégations intraprotestantes

Deux rencontres de délégations intraprotestantes réunissant des représentants de l'Alliance évangélique suisse (SEA), du Réseau évangélique suisse (RES), du « Verband freikirchlicher Gemeinden » (VFG) et de la FEPS ont à nouveau eu lieu en avril et en novembre 2016. Ces réunions visent à renforcer l'entente intraprotestante et se veulent une contribution à l'objectif de législation « L'œcuménisme protestant ».

Un résultat concret de cette collaboration est le rapprochement temporel entre la « Semaine de prière pour l'unité des chrétiens » du Conseil œcuménique des Églises (COE) et la Semaine de prière de l'Alliance évangélique suisse. À partir de 2018, le RES/SEA planifiera cette dernière de telle sorte qu'elle se recoupe sur au moins un week-end avec la « Semaine de prière pour l'unité des chrétiens », afin de permettre l'organisation de manifestations communes. D'une manière plus générale, l'intérêt et le désir de collaborer sont très présents du côté des Églises libres et de l'Alliance. L'échange de vues sur les contacts avec les autorités et la politique fédérales, introduit il y a une année comme point ordinaire de l'ordre du jour, s'est à nouveau révélé utile.

Le processus de clarification de l'avenir d'« Une prière d'avance », la manifestation commune des Églises nationales, du RES/SEA, du VFG et de deux mouvements de prière placée sous le patronage de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse, était aussi inscrit sous le signe de l'œcuménisme intraprotestant. Il s'est avéré que les organisations responsables seraient en principe disposées à se lancer dans une nouvelle édition en 2017. Toutes estiment que cette collaboration œcuménique élargie est précieuse, malgré les défis qu'elle représente. Elles s'accordent à dire qu'il faudra dorénavant prêter plus d'attention à la visibilité et à la spécificité des différentes traditions chapeautant la manifestation.

4.1.3 Conférence des évêques suisses CES

Des délégations de la CES et de la FEPS se sont retrouvées pour deux rencontres ordinaires au printemps et en automne 2016. Ces dernières années, ces réunions ont de plus en plus pris un caractère formel. Les accords trouvés constituent la base d'une collaboration opérationnelle variée. Les délégations ont discuté aussi bien d'importants sujets de fond que de thèmes relevant directement du niveau opérationnel, comme la présence œcuménique à l'exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg et la célébration œcuménique commune du 1^{er} avril 2017 à Zoug dans le contexte du Jubilé de la Réforme, ou le projet « Foi et protection des réfugiés ». Il s'est en outre agi de définir une ligne commune par rapport à la CTEC.CH et à la manifestation « Une prière d'avance 2017 ». Le travail du Conseil des religions (CSR) et la collaboration pour la Journée des droits humains ont également figuré à l'ordre du jour en tant qu'objets récurrents.

Les 6 et 7 septembre 2016, le Conseil de la FEPS et l'ensemble de la CES ont mené une retraite commune au monastère de Fischingen. Lukas Kundert, président du Conseil de l'Église de Bâle-Ville et Christian Miaz, président du Conseil synodal de Neuchâtel étaient aussi présents aux côtés du Conseil de la FEPS. La dernière retraite de ce genre remontait à 2008. Les discussions se sont concentrées d'une part sur le document « L'Église – vers une vision commune » de la commission « Foi et Constitution » du Conseil œcuménique des Églises (COE), pour lequel la FEPS avait rédigé une prise de position, d'autre part sur le Jubilé de la Réforme, et en particulier sur les deux projets œcuméniques (voir ci-dessus). Au début de la rencontre, un représentant de l'Église catholique romaine et un de l'Église évangélique du canton de Thurgovie ont présenté un exposé sur le thème : « L'œcuménisme vécu dans le canton de Thurgovie – hier, aujourd'hui et demain ». La veille, les professeurs Christophe Chalamet et Barbara Hal-lensleben avaient analysé le document du COE sous leurs perspectives confessionnelles respectives en faisant ressortir son potentiel œcuménique. La retraite s'est déroulée dans une atmosphère ouverte et amicale. Les participants ont unanimement souhaité qu'une nouvelle rencontre commune de la CES et de la FEPS soit organisée dans trois ou quatre ans.

4.1.4 Commission de dialogue protestants / catholiques romains CDPC

Pour diverses raisons, la CDPC ne s'est réunie qu'une seule fois durant l'année sous revue. Elle a poursuivi son travail sur le projet « Les saints – modèles de foi ». La réalisation d'une petite publication est prévue en 2017.

4.1.5 Églises de migrants

La FEPS a soutenu le projet œcuménique « Églises de migrants » réalisé par l'Institut de sociologie pastorale de Saint-Gall. Elle a participé à la conception du projet et a notamment contribué à la réalisation de la collecte de données quantitatives auprès des Églises protestantes de migrants. Les résultats de ces recherches ont été publiés en automne.

4.1.6 Commission « Nouveaux mouvements religieux » de la FEPS (NMR/FEPS)

La commission, qui travaille de manière très motivée et indépendante, s'est réunie à plusieurs reprises durant l'année sous revue. En novembre 2016, elle a réalisé un colloque à Zurich consacré à la radicalisation religieuse des jeunes (« Religiöse Radikalisierung. Faszination des Extremen auf die globalisierte Jugend »). Des exposés ont été présentés par des spécialistes renommés des domaines de la théologie, de la psychologie de l'adolescence et du développement, des sciences sociales et éducatives, de la prévention de la violence et de l'islamologie. La commission entretient des contacts à l'échelle internationale et a participé à une rencontre trilatérale (Allemagne, Autriche, Suisse) des spécialistes protestants des idéologies à St. Pölten autour du thème : « Croire aujourd'hui en Europe. Entre indifférence et fanatisme religieux ».

4.2 La FEPS s'engage dans la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE

En 2016, le volume de travail de la FEPS au sein de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE a de nouveau fortement augmenté, atteignant aujourd'hui un niveau très élevé. Cette évolution s'explique par la reprise de la présidence par Gottfried Locher en janvier, par la préparation (en collaboration avec les Églises réformées Berne-Jura-Soleure) de la troisième rencontre des Synodes d'Europe en mars 2017 à Berne, et par les travaux préliminaires de l'assemblée plénière de 2018 à Bâle. Outre les tâches réalisées dans le cadre du Conseil

et de la présidence et pour des projets particuliers, la FEPS a également assumé les affaires courantes de sa collaboration en tant qu'Église membre de la CEPE (participation aux consultations et aux manifestations de la CEPE, travail des groupes régionaux, etc.).

La FEPS a joué un rôle majeur dans les clarifications de la commission du Conseil de la CEPE « L'avenir de la CEPE » visant à déterminer le lieu d'implantation du secrétariat à partir de 2019, une question qui se pose en raison du départ à la retraite du secrétaire actuel de la CEPE. Il s'agissait de choisir entre Strasbourg et Vienne. Une visite a notamment été rendue à Christian Albecker, président de l'Union de l'Église réformée d'Alsace et de l'Église de la confession d'Augsbourg d'Alsace UEPAL, qui avait présenté une offre très généreuse. Un entretien a également eu lieu avec l'Église protestante d'Autriche pour examiner le maintien du secrétariat à Vienne. En juin 2016, le Conseil de la CEPE a pris la décision de privilégier les discussions avec Vienne.

Le Conseil a décidé par ailleurs que le poste de secrétaire général ne devait plus être assumé à titre bénévole, mais sur la base d'un contrat de travail à plein temps. Enfin, il souhaiterait qu'à l'avenir trois équivalents plein temps puissent être payés par le budget de la CEPE, afin que celle-ci ne dépende plus autant de l'envoi de personnel des Églises membres dans sa gestion des ressources humaines. Le président a ensuite dû clarifier les possibilités de financement et chercher le dialogue, en particulier avec l'Église protestante en Allemagne (EKD).

Aux deux tiers de la mandature, les principaux résultats des travaux de la CEPE ont pu être soumis à l'approbation du Conseil en vue de leur transmission aux Églises membres pour prise de position. Il s'agit de l'entretien doctrinal « Communion ecclésiale » et des processus d'étude « Pluralité des religions » et « Théologie de la diaspora ».

En plus de leur travail au sein du Conseil et de la présidence, des représentants de la FEPS issus des Églises membres et du secrétariat ont participé comme d'habitude de multiples manières à la vie de la CEPE, que ce soit dans les groupes régionaux (Conférence des Églises riveraines du Rhin (CERR), Groupe Europe du Sud-Est, Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPE)), dans le cadre du processus d'étude « Pluralité des religions », à l'occasion de la 53^e réunion annuelle du groupe de travail protestant sur l'étude des confessions en Europe (Evangelischer Arbeitskreis für Konfessionskunde in Europa) à Budapest et Beregszasz/Ukraine, ou encore lors de la deuxième consultation liturgique sur le thème de la Cène, qui s'est déroulée du 9 au 11 novembre 2016 à Vienne. Durant l'année sous revue, la FEPS a déployé beaucoup d'efforts pour renforcer l'intégration dans la CEPE de la Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe CEPPE, un groupe régional de la CEPE.

4.3 Les FEPS soutient l'œcuménisme au niveau mondial

4.3.1 Conseil œcuménique des Églises COE

Prise de position sur le texte d'étude : « L'Église – vers une vision commune »

La rédaction de la prise de position sur l'étude du COE « L'Église – vers une vision commune » par un groupe de travail de la FEPS a pu être achevée en quatre séances et le texte adopté à l'intention du Conseil de la FEPS. La volonté de remettre une position élaborée dans une démarche consensuelle a eu un effet stimulant sur le travail. Au terme de leur tâche, les délégués des Églises membres ont exprimé le souhait que cette forme de collaboration théologique entre les membres de la FEPS puisse se poursuivre à une prochaine occasion. Après avoir été adoptée par le Conseil et avant d'être remise au COE, la prise de position a été soumise en juin à l'Assemblée des délégués. Celle-ci en a pris connaissance et a recommandé aux

Églises membres « de discuter du document de manière appropriée et d'examiner la pratique ecclésiale relative aux sujets traités ».

Du 22 au 28 juin 2016, le comité central du COE s'est réuni à Trondheim à l'invitation de l'Église luthérienne de Norvège.

70^e anniversaire de l'Institut œcuménique de Bossey

Fondé juste avant le Conseil œcuménique des Églises (Amsterdam 1948), l'Institut œcuménique de Bossey, près de Nyon, est depuis 70 ans un pionnier et un phare du mouvement œcuménique en Suisse. La FEPS a par conséquent volontiers soutenu le COE pour l'ouverture de cette année d'anniversaire. De nombreux pasteurs et responsables d'Église suisses ont vécu à Bossey une expérience marquante. Du 30 septembre au 2 octobre, l'institut a organisé un programme riche en rencontres et en débats. Les anciens étudiants, professeurs, les familles et paroisses d'accueil étaient invités à se retrouver et à rencontrer les étudiants actuels et toute l'équipe de l'institut. L'ancien directeur de Bossey, Hans Ruedi Weber, a présenté un livre retraçant l'histoire de l'institut. Le grand imam de l'Université Al-Azhar du Caire a apporté une contribution sur le dialogue interreligieux, domaine dans lequel Bossey conduit un projet pilote depuis quelques années. Enfin, un culte radiodiffusé sur les antennes de la Radio suisse romande a conclu ce mémorable week-end. Le pasteur Antoine Reymond (EERV) représentait la FEPS.

4.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées CMER

La CMER a commencé son processus de préparation en vue de la prochaine assemblée générale qui aura lieu du 29 juin au 7 juillet 2017 à Leipzig. Le Conseil a nommé sa délégation en offrant en particulier la possibilité à des membres plus jeunes ou moins habitués à ce genre de grands rassemblements de vivre une expérience œcuménique forte. Le contexte des 500 ans de la Réforme devait par ailleurs être également retenu dans les critères de sélection. La délégation a commencé à se réunir dès la fin de l'été. Elle est composée de Serge Fornerod, Gottfried Locher, Catherine McMillan (ZH), Sarah Nicolet (BEJUSO), Maria Oppermann (ZG), Cécile Pache (VD), Susanne Schneeberger (BEJUSO). Un des principaux points à l'ordre du jour de cette assemblée sera la décision de s'associer à la « Déclaration commune sur la justification par la foi » signée en 1999 par la Fédération luthérienne mondiale FLM et la Congrégation pour l'unité des chrétiens, et ratifiée en 2002 par le Conseil méthodiste mondial également. Ce document, qui met fin à 500 ans de division doctrinale entre luthériens et catholiques romains sur la question de la justification, représente une avancée importante sur le chemin de l'unité. En 2016, la CMER a consulté ses Églises membres pour leur soumettre la proposition de le ratifier. Matthias Zeindler (BEJUSO) a participé au nom de la FEPS aux préparatifs de cette consultation. Ensemble avec la délégation pour Leipzig et d'autres responsables des services théologiques des Églises et du secrétariat de la FEPS, ils ont recommandé au Conseil d'accepter cette proposition, ce qu'il fit lors de sa séance d'octobre. Une très grande majorité des Églises ayant participé à cette consultation approuvent également cette décision qui devrait permettre d'approfondir la collaboration aussi bien avec les Églises luthériennes qu'avec l'Église catholique romaine.

La FEPS et l'Église réformée du canton de Zurich ont invité les membres européens de la CMER à tenir leur réunion annuelle à Kappel (ZH) en mars 2016. Là aussi, la question de l'association à cette déclaration a été au centre des échanges. À noter que, en accord avec la FEPS, l'Église zurichoise a invité la CMER à tenir à Zurich en 2019 la première réunion du comité exécutif qui sera élu à Leipzig l'an prochain. Une conférence avec les membres du comité exécutif et ouverte au public devrait être organisée immédiatement avant ou après la réunion.

L'association continentale sud-américaine de la CMER, AIPRAL, a invité la FEPS à intervenir lors de son assemblée générale et d'une conférence thématique sur « L'eau et le changement climatique » en août à São Paulo (Brésil). Cela a permis d'informer sur le travail fait sur cette question en Suisse par la FEPS et la Conférence des évêques il y a quelques années (Déclaration œcuménique de 2004) ainsi que par les Églises de Berne-Jura-Soleure (*Blue Community*).

4.3.3 Conférence des Églises européennes CEC

La CEC a nommé le théologien Heikki Huttunen (Église orthodoxe de Finlande) nouveau secrétaire général. Celui-ci a fait une brève visite d'introduction à la FEPS en septembre. Une nouvelle secrétaire pour les dialogues théologiques a pu être engagée. Le secrétariat de Bruxelles a repris son rythme normal ; il prépare également la prochaine assemblée générale du 30 mai au 6 juin 2018 à Novi Sad (Serbie). La question des réfugiés et des migrations ainsi que le Brexit ont très largement occupé l'agenda de la CEC, de même que la question des droits des minorités religieuses en Europe et dans le monde. La prochaine assemblée générale aura certainement au cœur de son ordre du jour la question de l'avenir de l'Europe et de ses institutions politiques et le rôle d'un organisme comme la CEC dans ce contexte. Un premier document de réflexion sur ces questions a été mis en circulation dans les Églises pendant l'année sous revue, pour sonder les opinions.

4.3.4 Engagement pour les chrétiens menacés et persécutés

La FEPS invite à intervalles réguliers les spécialistes de ces questions dans les Églises membres, œuvres et organisations missionnaires, mais aussi d'autres organisations évangéliques comme Open Doors, Christian Solidarity International CSI, Mission de l'Est, Hilfe für Mensch und Kirche HMK et le groupe de travail « liberté religieuse » de l'Alliance évangélique suisse AES. Le but est de s'informer mutuellement des actions entreprises, mais aussi d'échanger des points de vue d'analyse, de confronter des perceptions parfois différentes de situations précises ou des approches théoriques. Ainsi, une partie importante d'une séance a été consacrée à la question de savoir comment appeler ce phénomène : discrimination, persécution, martyre, Églises persécutées, chrétiens persécutés, etc. Des possibilités de collaboration ou de coordination ont également été évoquées, en particulier lorsqu'il s'agit d'interpeller les autorités fédérales. Un document décrivant les bases communes de compréhension a été discuté et approuvé par les divers organismes représentés.

La FEPS a participé en novembre à Beyrouth à la troisième conférence (après 2012 et 2014) organisée par la Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC sur la question de la présence et de l'avenir des Églises au Proche-Orient. La question des perceptions réciproques de l'Occident et de l'Orient sur ce qui se passe au Proche-Orient était au centre des discussions, ainsi que le travail des médias occidentaux dans ce contexte. Près de 80 personnes ont participé à cette conférence qui a pu obtenir une audience auprès du président récemment élu du Liban. De nombreuses Églises et œuvres partenaires occidentales étaient présentes, de Suisse en particulier DM-échange et mission et, pour la première fois, l'EPER.

4.3.5 Relations bilatérales

Les relations bilatérales ont été plus sporadiques qu'habituellement, à cause des préparatifs pour les 500 ans de la Réforme. Signalons toutefois :

- en avril, le président de l'Église d'Argovie Christoph Weber-Berg a représenté la FEPS à une conférence internationale organisée par le Conseil national des Églises protestantes du Japon et l'EKD sur le thème « Réforme et diaconie » avec le collaborateur chargé des

questions de droit et société à la FEPS. Ils ont pu donner des informations sur l'engagement diaconal des Églises et la transformation du paysage diaconal en Suisse ;

- la participation à Hambourg (D) en mai à une conférence organisée par les collègues allemands avec des fonctionnaires chinois chargés des questions religieuses. Placée sous le titre de la lutte contre l'extrémisme, elle a permis de sentir les accents mis par Pékin dans sa gestion des religions et ses attentes vis-à-vis des Églises en particulier ;
- la participation en juin à Kappel (ZH) à la rencontre fondatrice d'une association européenne pour l'organisation d'une manifestation semblable au « Kirchentag » au plan européen. Nommé désormais *European Christian Convention*, ce projet vise à organiser d'ici à 2025 une rencontre œcuménique européenne dans l'esprit du Kirchentag. Une vingtaine d'Églises et d'associations œcuméniques diverses (jeunes, politiques, femmes, formation...) veulent développer ce projet. Dans cette première phase, le Kirchentag allemand assure l'infrastructure de base. La FEPS et l'Église réformée du canton de Zurich ont accepté de devenir membres pour le moment. Une plateforme nationale pour promouvoir cette idée et informer les Églises est en phase de création ; elle espère pouvoir inviter à une première rencontre suisse au cours de l'année 2017 déjà ;
- en juillet a eu lieu dans les locaux de mission 21 à Bâle la rencontre trilatérale Corée-Japon-Suisse, réunissant la FEPS, mission 21 et des Églises coréennes et japonaises membres de la CMER. Constatant que ce genre de format, datant des années 1980, ne convient plus vraiment à l'ère d'Internet et des médias sociaux, il a été décidé d'orienter ce réseau d'échanges vers les jeunes et de privilégier les échanges entre groupes des trois pays, de manière alternée et sur un rythme de deux à trois ans ;
- à l'initiative de l'Alliance réformée allemande, un groupe international s'est mis au travail afin de préparer une année « Karl Barth 2019 ». Il s'agit à la fois de célébrer les cinquante ans du décès de ce théologien et les cent ans de la première édition de son Commentaire de l'Épître aux Romains, qui a eu un impact considérable. Matthias Zeindler (BEJUSO) représente la FEPS au sein de ce groupe travail et se charge de la coordination en Suisse, en particulier avec les facultés de théologie et les archives Karl Barth à Bâle.

5 La présence protestante

5.1 La FEPS influence les évolutions de la société

5.1.1 Coordination avec les autorités fédérales

La FEPS défend les intérêts des Églises auprès des autorités fédérales au niveau suisse ; elle entretient et approfondit ses relations personnelles avec des représentants du monde politique. En janvier 2015, le Conseil de la FEPS avait approuvé une stratégie d'action pour les autorités fédérales. Celle-ci prévoit que la FEPS établisse des contacts personnels systématiques avec les autorités exécutives et législatives au niveau fédéral ; qu'elle soutienne les conseillers nationaux et aux États qui, parlementaires de milice, souhaitent des impulsions théologiques et éthiques sur certains sujets politiques ; qu'elle apporte son expertise théologique et éthique et d'autres compétences spécifiques en siégeant dans des commissions extraparlimentaires ; qu'elle manifeste une présence protestante vigilante lors des consultations et votations fédérales.

En 2016, les principes de la stratégie d'action pour les autorités fédérales ont été mis en œuvre avant tout dans le cadre du projet « 500 ans de la Réforme ». Ses principaux résultats se manifestent dans la composition du comité de patronage, la présence des conseillers fédéraux

Alain Berset et Johann Schneider-Ammann ainsi que de représentantes des autorités fédérales à l'ouverture des festivités à Genève et à Zurich, et la participation d'Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture, au débat public organisé lors de l'Assemblée des délégués, en automne 2016.

Le 11 novembre 2016, une rencontre avec le PDC a eu lieu dans le cadre des discussions régulières avec les responsables des partis. Le PDC était représenté par son président Gerhard Pfister, les conseillères nationales Barbara Schmid-Federer et Andrea Gmür et par la secrétaire générale Béatrice Wertli. Les discussions ont porté sur les thèmes suivants : Jubilé de la Réforme 2017 ; État de droit et fondamentalisme religieux ; respect de la dignité humaine dans la politique migratoire (aumônerie dans les CEP entre autres) ; asile ecclésiastique ; bénévolat et engagement social et votations en 2017.

5.1.2 Consultations et prises de position

Le 28 février 2016, le Conseil de la FEPS a publié une prise de position succincte sur l'initiative populaire fédérale « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires ». Il y plaide en faveur d'un « oui qualifié » qu'il justifie par des raisons politiques et de politique ecclésiale. Le Conseil s'est également exprimé sur l'initiative populaire fédérale « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels » (initiative de mise en œuvre). À l'occasion de la votation fédérale du 5 juin 2016, le Conseil a publié une brochure « 10 questions, 10 réponses » sur la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Contrairement à beaucoup d'autres prises de position ecclésiastiques, il ne rejette pas fondamentalement le diagnostic préimplantatoire, raison pour laquelle il a soutenu la levée de l'interdiction du DPI. Par ailleurs, le Conseil s'est exprimé lors de la votation du 5 juin 2016 sur le référendum contre la restructuration du domaine de l'asile (modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)) en publiant un dépliant dans lequel il s'engage en faveur du financement étatique de la protection juridique des requérants d'asile. Il a décidé de ne pas prendre position sur les votations des 25 septembre et 27 novembre 2016. À la demande du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, une prise de position fondée sur des arguments sociaux et éthiques a été élaborée en perspective de la votation de 2017 sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III). Ce document a été mis à la disposition des Églises membres comme contribution à la formation de l'opinion.

Au niveau des consultations, le Conseil s'est exprimé sur le programme de stabilisation 2017 – 2019 visant à alléger le budget de la Confédération, et s'est prononcé à cette occasion en faveur du maintien du Forum politique du Käfigturm à Berne. Par ailleurs, il a participé à la consultation relative à l'ordonnance sur la mise en œuvre de la révision de la loi sur l'asile.

5.1.3 Groupe de travail « Forum éducatif »

Lors de sa séance de décembre 2015, le Conseil avait renoncé à prolonger le mandat du groupe de travail « Forum éducatif », justifiant notamment cette décision par le fait que les résultats ne correspondaient pas aux attentes des Églises membres. Les réactions de la Conférence des présidences d'Église (CPE) à un document du groupe de travail consacré à l'enseignement religieux ont joué un rôle déterminant dans cette appréciation.

En mars de l'année sous revue, le Conseil a reçu le président du Conseil de l'Église de St-Gall Martin Schmidt pour un entretien. À la suite de cette rencontre, le Conseil a chargé le secrétariat d'élaborer un nouveau mandat pour le Forum. Il a également décidé que la CPE devait être consultée sur cette question. Ces mesures devraient contribuer à rendre l'activité du Forum la plus utile possible pour les Églises membres comme pour le Conseil.

Un projet de mandat soutenu et complété par l'ancien groupe de travail est disponible.

5.2 La FEPS aide chacun à prendre sa vie en main de manière responsable

5.2.1 Soins palliatifs et publication « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel »

Les trois séances du groupe de travail « Soins palliatifs » de la FEPS ont principalement porté sur l'évaluation du colloque sur les soins palliatifs de septembre 2015, la clarification de l'intégration structurelle des soins palliatifs au sein de la FEPS, et la participation des Églises au congrès national sur les soins palliatifs de novembre 2016 à Bienne.

L'évaluation du colloque a clairement montré que, dans beaucoup d'Églises, l'engagement dans le domaine des soins palliatifs s'est considérablement renforcé et concrétisé.

En ce qui concerne la clarification de l'intégration structurelle, après pesée des avantages et des inconvénients, le groupe est arrivé à la conclusion que le rattachement provisoire à la Conférence Diaconie Suisse était la meilleure solution. Le Conseil est du même avis. Un cahier des charges correspondant a été élaboré et transmis au groupe de pilotage du projet Diaconie Suisse. Le groupe de travail espère pouvoir poursuivre ses activités au printemps en tant que « groupe spécialisé de la FEPS pour les soins palliatifs ».

Le stand présenté par les Églises au congrès national était bien situé dans la zone d'entrée du Palais des Congrès ; il donnait un aperçu de l'engagement des Églises ou d'institutions proches de l'Église dans le domaine des soins palliatifs.

L'étude sur le secret professionnel dans l'accompagnement spirituel, parue au début novembre 2016, y était également exposée et vendue. Quelques aspects particulièrement importants pour la collaboration en milieu hospitalier ont pu être présentés sur place. L'étude a également été présentée à l'occasion de l'assemblée des pasteurs et pasteuses de Schaffhouse. Le nombre de commandes parvenues au secrétariat est réjouissant.

Tout au long de l'année sous revue, une série de tâches ont précédé la publication : relecture externe, consultation du groupe de travail « Soins palliatifs » et des juristes des grandes Églises membres, discussion du texte au Conseil, rédaction finale par le groupe de travail « Secret professionnel », traduction et ultimes corrections à l'impression. Les deux dernières étapes ont nécessité un peu plus de temps que prévu. Mais malgré cela, l'étude « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel » a pu être présentée comme prévu en automne, à l'Assemblée des délégués, par Esther Gaillard, membre du Conseil.

Deux projets en relation avec le domaine des soins palliatifs ont trouvé ainsi leur achèvement. Les deux se situent à la frontière entre les objectifs de législation « Présence protestante » et « Vigilance protestante ».

5.2.2 Début de vie – fin de vie

L'attention portée aux questions bioéthiques diffère beaucoup selon qu'elles concernent le début ou la fin de la vie, ce qui tend souvent à inverser leur importance effective. Alors que les soins palliatifs, l'aide au suicide organisée et l'assistance médicale au décès sont des sujets très présents, l'évolution extrêmement préoccupante des technologies dans le domaine de la vie prénatale n'éveille pas beaucoup d'intérêt, notamment en raison de leurs liens complexes et difficiles à comprendre avec la génétique et la biotechnologie. Or ces deux grands thèmes ont en commun de poser, sous la forme de décisions et d'enjeux concrets, des questions fondamentales sur la façon dont l'être humain se conçoit et sur l'idée que nous nous faisons de l'humanité et de la solidarité humaine. Face au développement de technologies très intrusives,

les connaissances normatives permettant de s'orienter semblent toujours en retard, et l'on observe clairement un désarroi éthique qui se perd dans des détails. Les Églises et l'éthique théologique sont interpellées par ces questions et répondent à un besoin qui est souvent plus clairement perçu de l'extérieur que dans les rangs mêmes de l'Église et de la théologie. C'est pourquoi la FEPS s'efforce sans relâche de mettre en évidence les grandes corrélations de questions bioéthiques concrètes et de contribuer à la nécessaire mise en contexte des questions de détail. Durant l'année sous revue, elle l'a fait par exemple par des prises de position sur la loi sur la procréation médicalement assistée, dans des articles, des interventions dans les médias, lors de conférences et de colloques, dans les Églises et auprès du public. Son engagement est dicté par la question fondamentale de savoir comment les êtres humains, créés à l'image de Dieu, peuvent vivre et aménager leur vie dans le sens de la promesse divine de plénitude. Elle s'efforce toujours de communiquer, traduire et concrétiser cette problématique au sein d'une société pluraliste, dans une approche pertinente pour l'action.

Dans le cadre du débat bioéthique sur le début de la vie, une étude approfondie du centre TA-Swiss consacrée au diagnostic prénatal non invasif est parue en avril 2016. Le collaborateur de la FEPS chargé du dossier a participé aux travaux de la commission d'accompagnement. À l'occasion de la parution de l'ouvrage, un débat public auquel participait la FEPS a été mené à la Paulus-Akademie autour des controverses soulevées par les examens prénataux sur l'embryon (« Können? Dürfen? Wollen? Kontroversen um vorgeburtliche Untersuchungen am Embryo »). Cette intéressante discussion a eu la particularité de ne pas se concentrer sur les questions médicales et génétiques, mais de mettre l'accent sur les perspectives sociales et sociétales.

Entre-temps, TA-Swiss a mis au concours un nouveau projet portant sur la thématique du « Social Freezing » (congélation de ses propres ovocytes), auquel la FEPS participera également dans le groupe d'accompagnement.

5.2.3 Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE

La Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) exerce une fonction consultative auprès des milieux politiques et du public. Les connaissances très pointues de ses membres issus des domaines du droit, de la génétique, de la médecine, des soins et de l'éthique en font une plateforme unique qui permet d'échanger des compétences et d'être présente, à titre consultatif, dans les débats politiques et publics. Son activité intéresse surtout la politique fédérale. Outre une étude juridique et éthique approfondie sur les biobanques, elle a publié des avis sur le diagnostic prénatal non invasif (DPNI), le *social egg freezing* et le CRISPR/Cas9 (édition génomique). Le fait que la voix des Églises ne soit qu'une parmi d'autres et qu'elle relève souvent des aspects différents de ceux de la majorité la rend d'autant plus importante et indispensable à la formation de l'opinion politique et publique.

5.2.4 Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain CENH

La théologie protestante (et catholique) est représentée à la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH) depuis la création de cette dernière. En 2016, le collaborateur de la FEPS chargé du dossier, biologiste et théologien, a rejoint la commission. Outre des prises de position sur des procédures d'autorisation (p. ex. pour des essais scientifiques avec des organismes génétiquement modifiés), ses principales tâches consistent à évaluer de nouvelles techniques et méthodes (p. ex. CRISPR/Cas9) et de préparer des textes fondamentaux sur des principes éthiques fondamentaux (en 2016/2017 : principe de prévoyance).

5.3 La FEPS défend le bon usage des biens terrestres

5.3.1 La réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III)

Par la troisième révision de la réforme des entreprises (RIE III) soumise au peuple en février 2017, la Confédération entend supprimer les privilèges fiscaux existants et répondre ainsi à l'exigence internationale d'une concurrence fiscale plus équitable. Le projet de loi conduit à une harmonisation de l'imposition des entreprises suisses et étrangères. Mais dans une perspective sociale globale, il soulève des questions de fond sur la problématique de la répartition équitable des avantages et des charges du bien commun. L'abaissement cantonal de l'impôt sur les entreprises, discuté dans le cadre de la RIE III, affecte de différentes manières et à des degrés divers l'équilibre financier des Églises. À la demande du Conseil synodal des Églises réformées de Berne-Jura-Soleure, la FEPS a effectué un examen approfondi de la réforme fiscale et présenté un document sur des aspects touchant à l'éthique sociale et à l'équité. Les débats sont menés avec plus ou moins d'intensité selon l'impact de la réforme sur les Églises, et l'appréciation d'un engagement public varie en fonction des conséquences du projet pour certaines Églises. C'est pourquoi la FEPS a mis l'accent sur une perspective sociale globale et analysé et commenté le projet de loi en le plaçant dans le contexte des obligations solidaires de chacun envers le bien commun. Le document vise à fournir aux Églises des suggestions et des arguments pour les aider à se former un jugement.

5.3.2 Un Temps pour la Création 2016 et FEST

Depuis de nombreuses années, la Fédération des Églises protestantes de Suisse, la Conférence des évêques suisses (CES) et l'Église catholique-chrétienne invitent à célébrer annuellement la période d'un Temps pour la Création initiée par les rassemblements œcuméniques européens (du 1^{er} septembre au 4 octobre). La documentation correspondante est préparée par œco Église et environnement (nouveau nom en français d'oeku), et les réactions des Églises membres de la FEPS sont très positives. Le thème de 2016, « Tendre l'oreille à la Création », a inauguré un cycle de cinq ans consacré aux sens ; il se poursuivra en 2017 par l'odorat.

Les 3 et 4 novembre 2016, œco Église et environnement a fêté ses trente ans d'existence en organisant une cérémonie et un symposium à l'Université de Fribourg. La FEPS était représentée par Andreas Zeller, président du Conseil synodal des Églises de Berne-Jura-Soleure. Dans son allocution, celui-ci a souligné l'importance d'œco au niveau suisse ainsi que l'étroite collaboration instaurée avec les Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Parmi les succès enregistrés en 2016 par œco figure l'introduction du certificat « Coq vert », attribué aux paroisses pratiquant un management environnemental exemplaire. Depuis sa création en 1986, un membre du secrétariat de la FEPS collabore au comité d'œco ; la commission nationale Justice et Paix de la Conférence des évêques suisses (CES) y est à nouveau représentée depuis 2016.

Depuis un demi-siècle, l'engagement des Églises en faveur de la protection de la nature et de l'environnement est étroitement lié à la question théologique de la place de l'être humain dans la Création et d'un rapport approprié avec la nature. Le « Forschungsstätte der Evangelischen Studiengemeinschaft » (FEST) à Heidelberg, un institut dédié aux recherches interdisciplinaires de l'Église protestante d'Allemagne, étudie depuis plusieurs décennies cette problématique. La FEPS y est membre du groupe de travail « Naturphilosophie » et co-éditrice d'une étude consacrée à la philosophie de la nature qui paraîtra en février 2017 dans la série UTB.

6 La vigilance protestante

6.1 La FEPS rappelle à l'État ses responsabilités

6.1.1 Victimes de mesures de coercition

Depuis 2013, la FEPS s'associe de diverses manières au réexamen critique de l'histoire des mesures de coercition à des fins d'assistance et du placement d'enfants et de jeunes en Suisse. Elle a participé à la cérémonie commémorative du 11 avril 2013 en faveur des victimes ; un représentant de la FEPS collabore à la « table ronde » de l'Office fédéral de la justice (OFJ) ; à Pâques 2015, elle a invité ses Églises membres à mener une collecte nationale en faveur du fonds d'aide immédiate pour les victimes, etc.

On sait d'une manière générale que des erreurs ont été commises à l'époque dans l'engagement des représentants des Églises réformées auprès des enfants et des jeunes placés hors de leur famille. Mais il est frappant de constater qu'au niveau de la recherche historique, aucune étude fondamentale n'a été consacrée à l'aspect concret de cette participation de représentants réformés.

Pour apporter des éclairages sur l'implication des Églises réformées dans la pratique des placements forcés, la FEPS a organisé le 21 mars 2016 à Berne un colloque intitulé « Le rôle des Églises réformées dans les placements forcés d'enfants ». D'éminents spécialistes ont été invités à aborder la question du point de vue des personnes concernées, en se basant sur les résultats de leurs recherches. Plus de 60 personnes issues d'organisations de victimes, d'Églises membres, des milieux scientifiques et d'autres cercles ont participé à cette rencontre.

Les résultats de cette journée, complétés par quelques articles scientifiques, seront prochainement publiés dans des actes du colloque et présentés au printemps 2017 à un public intéressé. L'ouvrage entend apporter une contribution spécifiquement réformée au réexamen critique de l'histoire des placements forcés et des mesures de coercition à des fins d'assistance.

6.1.2 Article sur les religions/sur les valeurs au niveau fédéral

Durant l'année sous revue, le thème de l'inscription d'un article sur les religions au niveau fédéral, que la FEPS avait suivi de façon intensive pendant plusieurs décennies, a été réinscrit à l'agenda politique. Cependant, si le but de l'engagement de la FEPS était d'appeler l'État à mener un dialogue institutionnalisé avec les Églises au niveau fédéral, en référence à l'art. 17, al. 3 du Traité de Lisbonne (« Reconnaisant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces Églises et organisations. »), le débat actuel vise au contraire à réglementer les Églises (et les communautés religieuses) selon des exigences que poserait l'État. La FEPS suit très attentivement cette discussion ; elle élabore et discute à l'interne des solutions alternatives afin qu'elle puisse contribuer de manière compétente et constructive au débat public si celui-ci devait s'intensifier.

6.1.3 Asile ecclésiastique

En été, l'actualité a conduit la FEPS à publier un texte intitulé « L'église lieu de refuge. Document d'aide à la décision de la Fédération des Églises protestantes de Suisse sur la question de l'asile ecclésiastique ». Le Conseil s'est volontairement abstenu de prendre position et a opté pour la publication d'une « aide à la décision », comme l'indique expressément le sous-titre. L'asile ecclésiastique est accordé par une Église ou une paroisse. Il s'agit d'un acte de désobéissance civile mûrement réfléchi du point de vue théologique et éthique. C'est pourquoi

personne ne peut l'imposer, le recommander ou l'interdire. Seule la paroisse est habilitée et a le devoir de prendre une décision, car elle assume l'entière responsabilité de son « oui » ou de son « non ». Par conséquent, la FEPS s'abstient de toute recommandation en faveur ou contre l'octroi de l'asile ecclésiastique. Elle met plutôt l'accent sur la question de savoir sur quelle base cette décision peut être prise dans un dialogue ouvert et respectueux de la paroisse. L'asile ecclésiastique pose à cette dernière un défi sur le plan de l'assistance spirituelle et nécessite une démarche interne à l'Église qui soit en adéquation avec les attentes et l'attitude exprimées à l'extérieur. L'utilisation abusive de l'espace ecclésial et l'idée que l'église serait un espace soustrait au droit sont clairement rejetées. Dans son aide à la décision, la FEPS insiste expressément sur la dimension d'assistance spirituelle de l'asile ecclésiastique. C'est essentiellement elle qui justifie la nécessité de protéger l'espace ecclésial, et elle constitue le motif, la référence et la limite sur lesquels l'Église doit s'orienter pour tenter de trouver une réponse à la question de l'octroi ou du refus de l'asile.

6.2 La FEPS fait entendre sa voix pour défendre les faibles

6.2.1 Journée internationale des droits humains et Dimanche des réfugiés

Les trois Églises nationales rappellent, dans le cadre de leur traditionnelle action à l'occasion de la Journée internationale des droits humains du 10 décembre, que la dignité humaine n'a rien à voir avec la libre disposition de soi, bien au contraire : la dignité précède toujours l'autodétermination. L'être humain ne peut garantir lui-même sa dignité, c'est donc toujours la dignité d'autrui qu'il faut protéger. Les appels au respect de la dignité humaine ne suffisent pas. La pensée et l'action doivent être fondamentalement réorientées. La disponibilité érigée en dogme dénie à la dignité la place qui lui revient. Car la dignité renvoie précisément à ce qui doit pour toujours rester hors de portée de l'être humain.

Dans leur appel à l'occasion du Dimanche et du Sabbat des réfugiés en juin, les Églises chrétiennes et la Communauté juive constatent que l'ampleur des flux de réfugiés pose des problèmes énormes à l'Europe et à la Suisse. Il n'y a pas de solution simple. Au nom de sa tradition humanitaire, la Suisse ne peut pas subordonner son empathie pour des personnes en détresse à la reconnaissance d'un statut légal de réfugié. Entre la compassion et l'application de critères distinctifs politiques s'ouvre un vide béant où se reflète la fragilité de l'existence.

6.2.2 Fonds en faveur des droits humains

Le Fonds en faveur des droits humains soutient en Suisse et à l'étranger des campagnes et des programmes qui visent à améliorer la situation des droits humains, à prévenir et combattre les discriminations, ainsi qu'à encourager et aider des groupes et des organisations à mener des activités autonomes et à défendre leurs droits. Des personnes menacées ou victimes de violations de droits humains peuvent aussi recevoir un soutien. Le secteur Églises assure le lien entre la FEPS et le centre de contact pour les droits humains de l'EPER, et se charge de la gestion des dons.

Durant l'année sous revue, une personne et cinq projets ont reçu un soutien financier. Des informations détaillées sur ces aides sont publiées chaque année au premier trimestre dans le rapport annuel.

6.2.3 Commission fédérale contre le racisme CFR

La Commission fédérale contre le racisme CFR accomplit principalement un travail de conseil, de prévention et d'information auprès des milieux politiques, des institutions, du public et des

victimes, et s'engage à différents niveaux en faveur d'une protection efficace contre les discriminations au sein de la société. Face aux tensions internationales, aux flux de réfugiés et au terrorisme islamiste, les thèmes traités par la CFR prennent inévitablement une importance grandissante. Dans son engagement, la commission s'efforce néanmoins de tenir compte de manière appropriée de tous les groupes concernés. C'est ainsi qu'elle a élaboré, adopté et publié des prises de position, des études et des rapports sur la discrimination des gens du voyage, de groupes de population d'Afrique noire, et sur des formes de discrimination spécifiques aux institutions. Face à la multiplication des conflits motivés par des considérations religieuses sur fond ethnique, la représentation ecclésiale constitue une voix importante au sein de la commission.

6.2.4 Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT

Depuis l'achèvement en 2012 du projet pilote de surveillance des renvois, la FEPS met son expérience au service du forum permanent institué par la Commission nationale de prévention de la torture CNPT. En 2016, une séance a eu lieu en été. Le forum procède à un examen critique de l'exécution des renvois en se basant sur les résultats de la surveillance de la CNPT.

6.3 La FEPS s'engage pour celles et ceux qui fuient la violence, la détresse et les persécutions

6.3.1 Migration

6.3.1.1 Rencontre des responsables du secteur migration des Églises membres

La FEPS organise au moins une fois par année une rencontre des responsables du secteur migration des Églises membres. Au programme de la réunion du 26 octobre 2016 ont figuré d'une part le thème de l'asile ecclésiastique, d'autre part un échange sur les « bons projets » des Églises et des paroisses dans le domaine des réfugiés et de l'intégration.

6.3.1.2 Projet « Foi et protection des réfugiés »

La FEPS, en collaboration avec le Bureau de liaison pour la Suisse et le Liechtenstein du HCR et avec la participation des autres Églises nationales et des communautés religieuses, poursuivra en Suisse le dialogue sur la thématique « Foi et protection des réfugiés » mené jusqu'ici uniquement au niveau international et européen. Le Conseil avait déjà pris cette décision à fin 2015. En particulier à partir de l'automne 2016, la FEPS s'est employée à convaincre les autres Églises nationales de soutenir le projet. Une rencontre avec des responsables de la Conférence des évêques suisses (CES) a permis de convenir d'une collaboration sur ce projet.

Innovation et valeur ajoutée : une déclaration interreligieuse sera élaborée dans le cadre du projet « Foi et protection des réfugiés ». Elle apportera une valeur ajoutée théologique et sociale :

- c'est la première fois qu'une déclaration interreligieuse sur la question des réfugiés sera publiée en Suisse ;
- elle permettra d'identifier les éléments théologiques et éthiques communs aux différentes Églises et communautés religieuses sur la question des réfugiés.

Élaboration de la déclaration en tant que processus participatif : les cercles intéressés des Églises nationales et des communautés religieuses mènent des entretiens spécialisés pour élaborer la déclaration interreligieuse. Une première consultation a eu lieu le 15 novembre

2016 lors de la Conférence de diaconie de la FEPS. Les résultats de ces consultations seront pris en compte dans la déclaration.

Pertinence pratique : des produits seront élaborés dans le cadre du projet afin de rendre visible et de soutenir le travail accompli par les Églises et les communautés religieuses dans le domaine des réfugiés. Il est notamment prévu de réaliser un corpus d'information sur le thème « Religion et réfugiés ». Des notices sur la religion et l'exil et sur des projets de bonnes pratiques des Églises sont déjà en préparation à la FEPS et au HCR.

Sensibilisation : le projet contribue à sensibiliser les Églises, les communautés religieuses et les autorités, notamment à travers la procédure de consultation pour la déclaration interreligieuse. Cette dernière sera, en outre, présentée lors d'un colloque public. L'information régulière de la population et des médias aidera à faire connaître le projet.

6.3.2 Commission fédérale pour les questions de migration CFM

La FEPS est représentée à la Commission fédérale pour les questions de migration CFM. La CFM exerce une fonction consultative auprès du Conseil fédéral et de l'administration, et encourage les projets novateurs dans le domaine de la migration. En 2016, elle a publié un bulletin spécial consacré à la religion (*terra cognita* 1/2016).

6.3.3 L'aumônerie pour les requérants d'asile dans les centres fédéraux

L'aumônerie dans les centres fédéraux représente une activité opérationnelle fondamentale des Églises. Il s'agit d'une tâche spécifiquement ecclésiale qu'aucun autre acteur ne peut assumer sous cette forme. La FEPS exerce une fonction de direction au niveau national : elle coordonne la répartition solidaire des charges pour le financement partiel de ces services d'aumônerie, dirige les rencontres d'échange et la formation continue des aumôniers, et joue un rôle prépondérant dans les contacts avec le Secrétariat d'État aux migrations SEM.

Le Secrétariat d'État aux migrations continue de renforcer ses capacités d'hébergement pour les requérants d'asile. De nouveaux centres fédéraux et hébergements ont encore été ouverts en 2016. Ce qui signifie que davantage d'aumôniers ont été accrédités, et que les tâches de la FEPS pour la coordination et la direction nationale ont augmenté par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, des projets novateurs ont été lancés ou décidés :

- a) *projet pilote du Secrétariat d'État aux migrations « représentation musulmane dans l'aumônerie »* : l'ouverture de cette aumônerie pour requérants d'asile dans le centre pilote de Zurich, demandée par la table ronde interreligieuse du canton de Zurich et donc soutenue par l'Église réformée de Zurich, est actuellement réalisée dans le cadre d'un projet pilote. Celui-ci a été lancé le 1^{er} juillet 2016, à l'issue d'un processus de plusieurs années. Les deux Églises nationales zurichoises sont représentées dans le groupe d'accompagnement, tout comme le comité mixte de l'aumônerie des centres fédéraux. La FEPS est membre de ce comité et donc aussi présente dans le groupe d'accompagnement. Le travail des trois aumôniers musulmans engagés par le SEM et les recouplements avec l'équipe de l'aumônerie chrétienne seront évalués par le Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg. La FEPS a apporté son savoir-faire, notamment lors de la conception et de la mise en place du projet ;
- b) *la FEPS lance une formation CAS d'aumônerie dans le contexte de la migration* : à l'initiative de la FEPS, la faculté de théologie de l'Université de Berne a développé la filière de certificat d'études avancées « CAS Religious Care im Migrationskontext ». En mars 2016, le Conseil a décidé d'apporter son soutien à la phase pilote d'une année sous la forme de bourses d'études pour les participants, d'une aide à la publicité pour ce CAS, et de la mise à disposition de connaissances spécialisées. La FEPS est représentée à la

direction du programme. Le cours pilote aurait dû commencer en automne 2016. Mais pour des raisons de personnel, la faculté de théologie de l'Université de Berne a reporté le lancement d'une année. Cette filière de CAS s'adresse aux membres de différentes Églises et communautés religieuses.

Le secrétariat de la FEPS a constaté qu'il n'existait pas de formation continue institutionnalisée pour les aumôniers auprès des requérants d'asile. Cela concerne en particulier l'aumônerie dans les centres fédéraux, une activité qui pose des exigences élevées aux collaboratrices et collaborateurs. En outre, des difficultés ont été rencontrées ces dernières années dans le recrutement d'aumôniers qualifiés – la FEPS a dû rejeter à plusieurs reprises des demandes d'accréditation ou exiger des qualifications supplémentaires comme condition pour l'accréditation.

6.3.4 Churches' Commission for Migrants in Europe CCME

La *Churches' Commission for Migrants in Europe CCME* est l'organe commun des Églises protestantes pour les questions de migration. La FEPS en est membre. La représentation des intérêts de la CCME auprès des autorités européennes à Bruxelles revêt une grande importance pour la FEPS, car les décisions de l'Union européenne et la pratique des États membres de l'UE en matière de migration et d'asile ont des répercussions considérables pour la Suisse.

Un projet essentiel de la CCME est le « *Safe Passage – voies sûres* », en réponse à la crise persistante de la migration et des réfugiés dans la région méditerranéenne. Ces dernières années, des milliers de personnes en quête de protection et de sécurité ont perdu la vie. Le projet associe des activités concrètes de monitoring sur le terrain aux frontières, à un lobbying politique en faveur d'une politique européenne humaine dans le domaine de la migration et de l'asile.

6.3.5 Engagement dans le domaine de l'asile

Engagement en faveur de bonnes conditions générales pour les requérants d'asile ; votation populaire sur la modification de la loi sur l'asile du 5 juin 2016 : la FEPS a poursuivi en 2016 son engagement en faveur de la nouvelle loi sur l'asile. Pour contribuer à l'acceptation de cette loi et en particulier des dispositions concernant l'amélioration de la protection juridique, le Conseil a adopté une prise de position et l'a fait connaître au moyen d'un communiqué de presse, d'un dépliant et d'une bannière pour sites Internet. Les Églises membres ont manifesté beaucoup d'intérêt pour l'avis et les matériaux de la FEPS.

Contacts avec les acteurs de la politique migratoire : le secrétariat de la FEPS entretient et élargit depuis des années son réseau de contacts avec les acteurs étatiques et non étatiques de la politique migratoire. En 2016, la FEPS a participé dans la mesure de ses possibilités aux séances du groupe spécialisé « droit » de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR.

ANNEXES

1 Délégations du Conseil

| Date | Organisme | Manifestation |
|----------------|---|--|
| 18.01.2016 | Concordat A+W pour pasteurs | Discussion avec les étudiants du semestre d'ecclésiologie pratique EPS, Kappel |
| 23.01.2016 | EPER | 28 ^e Journée de l'Europe de l'Est, Schwamendingen |
| 24.01.2016 | EPER | Culte d'installation d'Andreas Kressler, Grossmünster de Zurich |
| 25.-27.02.2016 | Evangelische Kirche in Deutschland EKD | Réunion du Conseil scientifique pour le jubilé de la Réforme à Berlin |
| 02.03.2016 | Conférence des évêques suisses CES | Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Fribourg |
| 03.-05.03.2016 | CMER Europe | Rencontre annuelle, Kappel |
| 08.03.2016 | FEPS | Réunion des présidences (œuvres et organisations missionnaires), Berne |
| 14.03.2016 | Conférence Femmes de la FEPS | Conférence |
| 21.03.2016 | FEPS | Colloque « Placements forcés d'enfants », Berne |
| 23.04.2016 | Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC.CH | Assemblée plénière, Berne |
| 30.04.2016 | Femmes protestantes en Suisse FPS | Assemblée des déléguées, Schaffhouse |
| 05.-07.05.2016 | Église protestante unie de France | Synode national, Nancy |
| 09.05.2016 | CEG | Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Berne |
| 21.05.2016 | DM – échange et mission | Synode missionnaire |
| 22.05.2016 | Conseil suisse des religions CSR | Train spécial de Saint-Gall à Genève |
| 26.05.2016 | Fédération suisse des communautés israélites FSCI | Rencontre avec une délégation du Conseil, Berne |
| 28.05.2016 | Conférence des Églises réformées de Suisse romande CER | Assemblée générale |
| 01.06.2016 | mission 21 | Célébration des 15 ans de mission 21, Bâle |
| 03./04.06.2016 | mission 21 | Synode missionnaire |
| 06.07.2016 | mission 21 | Congrès international Bonhoeffer, cérémonie d'ouverture, Bâle |

| Date | Organisme | Manifestation |
|----------------|---|--|
| 05.09.2016 | Conférence des Églises réformées de Suisse romande CER | Assemblée générale |
| 06./07.09.2016 | Conférence des évêques suisses CES | Retraite commune, monastère de Fischingen |
| 09./10.09.2016 | Evangelische Kirche in Deutschland EKD | Réunion du conseil scientifique, Berlin |
| 12.09.2016 | Universität Zürich Zentrum für Kirchenentwicklung | «Emil Brunner – ein missverstandener Pionier», colloque à l'occasion du 50 ^e anniversaire de la mort d'Emil Brunner |
| 26./27.09.2016 | Evangelische Kirche in Deutschland EKD | Réunion du Conseil scientifique, Berlin |
| 17.10.2016 | CEG | Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Berne |
| 02.11.2016 | Église protestante de Genève EPG / Conseil œcuménique des Églises COE / FEPS | Rencontre avec les hôtes étrangers du Parcours européen des cités de la Réforme, Genève |
| 03.11.2016 | Église protestante de Genève EPG / Conseil œcuménique des Églises COE / FEPS | Lancement du Parcours européen des cités de la Réforme, Genève |
| 05.-07.11.2016 | Evangelische Kirche in Deutschland EKD | Synode à Magdeburg |
| 06.11.2016 | Église évangélique réformée du canton de Vaud EERV | Culte télévisé dans le cadre du Parcours européen des cités de la Réforme, étape de Lausanne |
| 09.11.2016 | Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel | Parcours européen des cités de la Réforme, étape de Neuchâtel |
| 10.11.2016 | PDC | Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Palais fédéral |
| 11.11.2016 | Evangelisch-reformierte Kirche Basel-Stadt | Parcours européen des cités de la Réforme, étape de Bâle |
| 15.11.2016 | Conférence de diaconie de la FEPS | Conférence |
| 16.11.2016 | Conférence des évêques suisses CES | Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Berne |
| 24.11.2016 | VFG-SEA-Réseau évangélique | Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Berne |
| 25.11.2016 | Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS | Cérémonie de nomination à la fin du stage de formation technique des auxiliaires militaires, Thoun |
| 26.11.2016 | DM – échange et mission | Synode missionnaire |
| 03.12.2016 | Conférence des Églises réformées de Suisse romande CER | Assemblée générale |

| Date | Organisme | Manifestation |
|------------|---|---|
| 21.12.2016 | Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons St. Gallen | Parcours européen des cités de la Réforme, étape du Haut-Toggenbourg/Wildhaus |

2 Les publications de la FEPS

2.1 Appels, prises de position

- Oui aux droits de l'homme — Non à l'initiative « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels ». Position de la Fédération des Églises protestantes de Suisse sur l'initiative populaire fédérale « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) » en votation le 28 février 2016.
- Pour des procédures d'asile équitables – Oui à la révision de la loi sur l'asile. Prise de position de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS au sujet du référendum contre la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (référendum « contre les avocats gratuits pour les requérants d'asile »).
- Pour une procréation médicalement assistée en faveur de l'enfant. Non à la loi sur la procréation médicalement assistée le 5 juin 2016. 10 questions – 10 réponses.
- Nouvelles fatales. Appel des Églises chrétiennes et de la Communauté juive à l'occasion du Dimanche des réfugiés et du Sabbat des réfugiés des 18 et 19 juin 2016.
- Recherchez la justice, Esaïe 1,17. La relation entre démocratie et droits de l'homme. 10 questions – 10 réponses.
- L'église lieu de refuge. Document d'aide à la décision sur la question de l'asile ecclésiastique.
- Entre faire et laisser-être. L'indisponibilité de la dignité humaine. Appel des Églises nationales à l'occasion de la Journée internationale des droits humains du 10 décembre 2016.
- Réponse de la FEPS à la consultation sur le programme de stabilisation 2017-2019.
- « ... au profit de la vie ». La troisième réforme de l'imposition RIE III des entreprises d'un point de vue éthique. 10 questions – 10 réponses.

2.2 Études, rapports, textes

- Institut de Théologie et d'Éthique ITE. *Sola lectura ? Enjeux actuels de la lecture dans une perspective protestante*, 36 pages, édition sek-feps.
- Rita Famos, Matthias Felder, Felix Frey, Matthias Hügli, Thomas Wild. *Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel*, 148 pages, édition sek feps / Reinhardt Verlag.
- Anne Durrer, Matthias Krieg, Wolkenalphabet. *365-mal reformierte Kirchengeschichte*, 220 Seiten, Theologischer Verlag Zürich TVZ.
- Simon Röthlisberger, *Migrationsgemeinden als Potential für die Integration und als Herausforderung für die reformierten Landeskirchen*. In: Albisser, Judith und Arnd Bünker (Hg.), *Kirchen in Bewegung. Christliche Migrationsgemeinden in der Schweiz*, St. Gallen 2016, Edition SPI.

2.3 Produits

- Objectifs de législature 2015–2018. Brochure d'information, 8 pages.
- Pour une procédure d'asile rapide et juste. Dépliant d'information sur la prise de position « Pour une procédure d'asile équitable – Oui à la révision de la loi sur l'asile », 2 pages.
- La Fédération des Églises invitée en Thurgovie. bulletin 0/2016 (édition teaser), 8 pages.
- Réformés, en dix commandements. Brochure sur la « carte d'identité réformée » au cœur du Jubilé de la Réforme, 12 pages.
- Produits et articles à distribuer pour le Jubilé de la Réforme : signets R-City-Guide, aimants avec slogan R, boîtes d'allumettes, autocollants avec slogan R, crayons, signets R-Photo-App, dépliant dons R-Photo-App, mouchoirs en papier, chocolats.
- R-City-Guide. Application smartphone interactive guidée par GPS pour iOS et Android sur 10 cités suisses de la Réforme proposée à l'occasion de l'anniversaire de la Réforme.
- Parcours européen des cités de la Réforme. bulletin 1/2016, 32 pages.

2.4 Productions vidéo

- *Evangelisch im Thurgau*, entretien avec le pasteur Wilfried Bühler, président du Conseil d'Église de l'Église nationale protestante du canton de Thurgovie, bulletin 0/2016 (édition teaser).
- *Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel*, interview de la pasteur Rita Famos, Église réformée du canton de Zurich et du pasteur Matthias Hügli, FEPS, au sujet du secret professionnel dans l'accompagnement spirituel, bulletin 1/2016.
- *Diaconie Suisse*, interview du pasteur Simon Hofstetter, FEPS, au sujet de la Conférence Diaconie Suisse, bulletin 1/2016.
- Coup d'envoi des célébrations des 500 ans de la Réforme à Genève, YAK Film Bern, sur www.ref-500.ch
- Message du président du Conseil Gottfried Locher à l'occasion de l'Assemblée d'été des délégués de la FEPS à Berne, sur www.feps.ch
- Table ronde sur les « 500 ans de la Réforme » dans le cadre de l'Assemblée des délégués de la FEPS, en automne à Berne.

2.5 Motions et postulats en cours d'examen

2.5.1 Motion relative au thème Famille – mariage – partenariat - sexualité dans une approche protestante

Soumise par l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall, transmise par l'Assemblée des délégués du 19 au 21 juin 2016, à Warth.

2.5.2 Motion demandant le respect de la Constitution et du droit international

Introduite par les délégués de l'Église évangélique-réformée du canton de Bâle-Campagne et de cosignataires, transmise par l'Assemblée des délégués des 3 et 4 novembre 2014 à Berne.

3 Membres du Conseil ainsi que collaboratrices et collaborateurs du secrétariat

État : 31 décembre 2016

Conseil

Président : Gottfried Locher (100%)

Vice-présidents : Peter Schmid, Lini Sutter-Ambühl

Membres du Conseil : Daniel de Roche, Esther Gaillard, Daniel Reuter,

Élus : Sabine Brändlin, Ulrich Knoepfel

Assistante administrative du président : Beatrice Bienz (70%)

Assistante administrative du Conseil : Helene Meyerhans (60%)

Assistant personnel du président : *vacant* (60%)

Assistant scientifique : Abel Manoukian (20%) [aussi secrétaire du Conseil suisse des religions SCR 30%]

Groupe de direction

Directrice du secrétariat : Hella Hoppe (80%)

Directeur adjoint : Serge Fornerod

Assistante administrative de la directrice du secrétariat : Eva Wernly (70%)

Assistante administrative de l'Assemblée des délégués : Beatrice Bienz (30%)

Communication

Chargée de communication « 500 ans Réforme » : Katharina Dunigan (80%) (*à durée déterminée*)

Chargée de communication : Anne Durrer (80%)

Chargé de communication : Thomas Flügge (70%)

Chargé de communication : *vacant* (80%)

Assistante administrative : Nicole Freimüller (70%)

Webmaster : Manuel Erhardt (40%) (*à durée déterminée*)

Assistante web : Nadja Kammermann (40%)

Services centraux

Directrice des services centraux : Anke Grosse Frintrop (80%)

Responsable de la comptabilité : Cécile Uhlmann (80%)

Aide-comptable : Jacqueline Dähler (60%)

Accueil : Katrin Boschung (50%)

Accueil : Karin Maire (50%)

Accueil : Mirjam Schwery (60%)

Relations extérieures et œcuménisme

Directeur des relations extérieures : Serge Fornerod (100%)

Chargé de l'œcuménisme et des communautés religieuses : Martin Hirzel (100%)

Responsable de projet « Exposition mondiale de la Réforme » : Gabriel de Montmollin (50%) (*à durée déterminée*)

Assistante administrative : Christiane Rohr (80%)

Relations avec l'administration fédérale

Directeur des relations avec l'administration fédérale : *vacant* (60%)

Chargé des questions de migration et adjoint à la direction du service : Simon Röthlisberger (60%)

Assistante administrative : Michèle Laubscher (30%)

Théologie et éthique

Chargé des questions théologiques et éthiques : Frank Mathwig (100%)

Chargé des questions théologiques et éthiques : Otto Schäfer (80%)

Assistant scientifique : Matthias Felder (80%)

Assistante administrative : Michèle Laubscher (40%)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (60%)

Assistante de la bibliothèque : Brigitte Wegmüller (30%)

Églises

Chargé des relations avec les Églises : Matthias Hügli (70%)

Chargée des relations avec les Églises : Bettina Beer-Aebi (60%), responsable générale du projet « 500 ans de la Réforme »

Assistante administrative : Pamela Liebenberg (40%)

Assistante administrative : Christiane Rohr (10%)

Assistante scientifique : Tina Wüthrich (35%)

Droit et société

Chargé des questions de droit et société : Felix Frey (70%)

Chargé des questions de droit et société : Simon Hofstetter (50%)

Assistante administrative : Pamela Liebenberg (30%)

Assistante administrative : Anja Scheuzger (20%)

4 Engagement dans des commissions fédérales

- Commission fédérale pour les questions de migration CFM :
Simon Röthlisberger
- Commission fédérale contre le racisme CFR :
Frank Mathwig
- Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE :
Frank Mathwig
- Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain CENH :
Otto Schäfer
- Forum de la Commission nationale de prévention de la torture CNPT :
Simon Röthlisberger